



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 143 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 16 mai 2019

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 16 mai 2019

•(1100)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bienvenue à la séance N°143 du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Aujourd'hui, conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous procédons à une courte étude sur la peste porcine africaine.

Je veux remercier nos témoins de s'être déplacés à si court préavis. Naturellement, le sujet est très important et pourrait certainement préoccuper nos producteurs porcins. C'est une bonne chose de vous avoir ici.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais remercier Mme Kelsey Johnson. Elle a souvent assisté aux réunions de notre comité, et ce, depuis si longtemps; or, je viens d'apprendre qu'elle a un nouveau poste chez Reuters. Félicitations. Vous allez nous manquer. Vous vous souviendrez certainement de nous dans vos communications et j'espère que vous aurez toujours un bon mot pour nous. Merci beaucoup.

Nous allons commencer par les déclarations de nos témoins.

Nous avons avec nous plusieurs représentants du Conseil canadien du porc: M. René Roy, vice-président, M. John Ross, directeur exécutif, Mme Audrey Cameron, directrice, Programmes à la ferme et Mme Gabriela Guigou, gestionnaire, Initiative nationale en santé porcine.

Soyez tous les bienvenus.

[Français]

Monsieur Roy, vous avez la parole pour dix minutes.

M. René Roy (vice-président, Conseil canadien du porc): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle René Roy. Je suis producteur de porcs dans la région de la Beauce, au Québec, et 2^e vice-président du Conseil canadien du porc.

Merci beaucoup de m'avoir invité aujourd'hui. Je remercie également le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui a fait preuve de leadership en acceptant de se pencher sur le dossier de la peste porcine africaine.

La peste porcine africaine, ou PPA, ne pose pas de problème en matière de salubrité des aliments.

Toutefois, le virus tue les porcs et pourrait détruire une industrie évaluée à 24 milliards de dollars, qui est en plein essor et qui est concurrentielle à l'échelle mondiale.

Le secteur porcine génère par ailleurs 100 000 emplois répartis tant dans les municipalités rurales que dans les centres urbains. Le risque de perdre leurs exploitations constituerait une très lourde menace pour la santé mentale de bon nombre de producteurs de porcs.

Le Canada exporte 70 % de sa production, sous forme de porcs vivants ou de produits de viande.

Une éclosion de PPA entraînerait la fermeture immédiate de nos marchés d'exportation et, à moins d'être en mesure de réagir rapidement, le déclin de l'industrie porcine. L'expérience du Canada relativement à l'encéphalopathie spongiforme bovine nous laisse clairement entrevoir ce qui pourrait survenir. Cependant, la situation pour le secteur porcine serait encore pire.

La maladie est présente en Afrique, en Europe et en Russie, et elle se propage actuellement en Chine et dans l'Asie du Sud-Est. La combinaison du fait que les déplacements personnels à l'étranger sont à la hausse, tout comme le commerce international entre le Canada et ces régions, et le fait que la charge virale augmente rapidement contribuent à accroître le risque que la PPA se propage en Amérique du Nord.

Heureusement, tout n'est pas perdu. Le Canada possède un système de surveillance de la santé animale bien établi et très rigoureux. Nos producteurs savent comment élever des porcs en santé et ils disposent du soutien de divers types de spécialistes en santé animale, qu'il s'agisse de vétérinaires ou de chercheurs de renommée internationale. Ce système est en outre renforcé par un vaste réseau de laboratoires en santé animale et par des dispositions réglementaires rigoureuses, tant au fédéral que dans les provinces.

•(1105)

[Traduction]

Les producteurs jouent un rôle crucial et ils le savent. Ils ont donc beaucoup investi dans la traçabilité, la biosécurité, l'extension et la recherche. Ils collaborent avec leurs collègues de partout au Canada et travaillent étroitement avec leurs autorités locales. Ils sont également actifs sur la scène internationale.

Dans le cas de la peste porcine africaine, la PPA, les producteurs sont bien conscients des avantages qu'ils ont à travailler étroitement avec les responsables de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de l'Agence des services frontaliers du Canada, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'Affaires mondiales Canada. Ensemble, nous avons pris quelques mesures très importantes pour prévenir la PPA et nous préparer à y réagir au besoin.

Les organisations d'éleveurs de porcs ont conçu une série d'initiatives mettant en lumière les répercussions potentielles de la maladie et la nécessité de renforcer la biosécurité dans les fermes. Les producteurs financent actuellement un projet de recherche à l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour élaborer des tests permettant de diagnostiquer plus rapidement la PPA. L'Agence des services frontaliers du Canada, pour sa part, a renforcé la vigilance à la frontière et s'est engagée à consacrer 30 millions de dollars de plus pour accroître le nombre d'équipes de chiens détecteurs.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a mis en oeuvre de nouvelles mesures de contrôle pour réduire le risque associé à l'importation de céréales fourragères. Des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, d'Affaires mondiales Canada et de l'industrie collaborent étroitement pour sécuriser les accords de reconnaissance de zonage avec des partenaires commerciaux clés. Ces ententes bilatérales revêtent une importance cruciale pour réduire l'incidence d'une éclosion de la maladie au Canada.

Ce qui est peut-être encore plus important, la détermination à collaborer s'est maintenue. Les gouvernements fédéral et provinciaux, les producteurs et les transformateurs intensifient tous leurs efforts pour s'attaquer au problème. Les quatre pierres angulaires d'un plan de gestion d'urgence efficace sont la prévention, la préparation, la réaction et la reprise des activités.

Nous avons investi massivement dans la préparation et la planification, conscients que c'est l'utilisation la plus efficace à faire des ressources. Il reste toutefois beaucoup de travail à faire dans ces domaines.

Pour l'industrie porcine, il existe quatre grandes priorités. En effet, dans cette industrie, on estime qu'il faut contrer le risque présenté par les porcs sauvages, qu'il faut, en fait, éliminer cette espèce invasive. Il faut améliorer les mesures de biosécurité, tant dans les fermes qu'à la frontière, pour prévenir l'introduction de la maladie. Nos systèmes de traçabilité, de biosécurité et de surveillance doivent également être renforcés pour aider à un zonage rapide et à la réouverture de notre marché d'exportation. Enfin, il faut travailler à faciliter les communications avec une large gamme d'intervenants avant et pendant une éclosion.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons fait que nous relever les manches et travailler encore plus fort avec les ressources à notre disposition. Des tâches moins importantes sont donc en train d'être laissées de côté. Très peu de ressources, sauf celles consacrées aux chiens détecteurs, ont été ajoutées. Même si nous avons pu obtenir de bons résultats à court terme, la situation n'est pas viable.

À leur réunion du 8 mai dernier, les membres de la Table ronde de la chaîne de valeur du secteur porcin ont recommandé d'envoyer une lettre à la ministre Bibeau dans le but de lui demander d'agir sans tarder pour fournir plus de ressources, tout particulièrement d'enjoindre les responsables de son ministère de travailler avec le secteur porcin pour élaborer une proposition de financement dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture de façon à s'attaquer aux questions prioritaires et d'établir l'office de promotion et de recherche sur le porc, qui fournirait une nouvelle source de financement à long terme par le secteur privé.

Les producteurs de porcs canadiens demandent depuis longtemps la mise en place de l'office de promotion et de recherche sur le porc. Des agences de prélèvement sont établies en vertu de la Loi sur les offices des produits agricoles, qui relève du mandat de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Une agence de prélèvement du boeuf a été instituée en 2002 et des organismes semblables existent aux États-Unis.

En 2016, le Conseil des produits agricoles du Canada, qui administre la loi, a recommandé au gouvernement fédéral d'établir une agence de promotion du porc. Malheureusement, rien n'a été fait jusqu'à maintenant et on n'a pas pu avoir accès à un montant estimé à un million de dollars de fonds supplémentaires du secteur privé.

Beaucoup a été accompli, mais beaucoup reste à faire. Le Canada peut prévenir la PPA et se préparer à y faire face. Avec des ressources supplémentaires, nous pourrions protéger le secteur et

veiller à ce qu'il continue de donner aux Canadiens accès facilement et rapidement à une protéine de grande qualité et de contribuer activement à l'économie canadienne.

Je vous remercie de votre attention. Je serai heureux, tout comme les membres de l'équipe de santé animale du Conseil canadien du porc, de répondre à vos questions.

• (1110)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Roy.

Nous passons maintenant à la période de questions.

[Traduction]

Monsieur Dreeshen, vous avez la parole pour six minutes.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Monsieur Roy, vous avez dit qu'il existe certaines mesures de contrôle pour les céréales fourragères. Parlez-vous de céréales fourragères ou de céréales transformées qui seraient importées pour nourrir les animaux?

M. René Roy: Allez-y.

M. John Ross (directeur exécutif, Conseil canadien du porc): Nous parlons de deux types de produits différents et du risque associé à chacun. Un produit transformé comme le tourteau de soja est différent de ce que nous pourrions voir avec un grain entier, si nous n'importons directement que de la fève de soja.

Les mesures de contrôle des importations mises en oeuvre par l'Agence d'inspection des aliments tiennent compte des risques associés à ces deux types de produits. Ainsi, si un produit est transformé correctement dans le marché qui exporte, c'est-à-dire s'il est chauffé — s'il est moulu et chauffé —, pour l'essentiel, le virus sera tué. Le produit peut ensuite être importé parce qu'il est certifié, ce qui atteste qu'il a été transformé correctement dans le pays d'exportation.

Deuxièmement, si vous importez une céréale entière, vous devez fournir à l'Agence d'inspection des aliments l'assurance que le produit importé sera transformé correctement dans une meunerie canadienne. Les conditions d'importation s'appliquent à ces deux types d'opérations.

Là où les mesures ne s'appliquent pas ou n'étaient pas destinées à s'appliquer... Nous importons beaucoup d'ingrédients d'aliments — des vitamines, des minéraux, ce genre de choses. Nous fournissons certaines recommandations sur notre site Web à l'intention des producteurs sur les temps de stockage pour ces produits et sur les températures auxquelles ils doivent être conservés. Ces mesures, si elles sont suivies, peuvent aider à gérer également la charge du virus.

M. Earl Dreeshen: La principale raison pour laquelle je dis cela est que nous avons, au Canada, un très bon approvisionnement en aliments pour nos porcs, etc. Je comprends que les ingrédients importés ou transformés de...

M. John Ross: Nous importons essentiellement des aliments biologiques.

M. Earl Dreeshen: Je voulais simplement m'assurer que les gens ont compris et reconnu que nous avons laissé les choses telles quelles.

J'ai un article ici dans lequel on dit que l'Agence canadienne d'inspection des aliments collabore étroitement avec ses partenaires et ses homologues américains pour harmoniser les protocoles d'analyse des produits. Quels protocoles utilisent-ils actuellement, pendant que le Mexique, le Canada et les États-Unis s'emploient à harmoniser leurs méthodes? Avez-vous de l'information à ce sujet?

M. John Ross: Vous aurez la chance d'entendre le Dr Komal, qui sera ici dans environ 60 minutes. Il sera tout particulièrement bien placé pour répondre à vos questions.

Nous constatons, ce qui est très encourageant pour nous, que lorsqu'un échantillon suspect arrive dans un laboratoire de santé animale, le Canada et les États-Unis utilisent exactement le même protocole, et je crois — Jaspinder le saura mieux que moi — que le même est également utilisé au Mexique. Il est extrêmement important pour nous que les laboratoires de santé animale des deux côtés de la frontière utilisent exactement de la même manière exactement les mêmes analyses, ne serait-ce que pour nous inspirer plus de confiance dans les résultats obtenus.

Deuxièmement, si une éclosion devait survenir, nous aurions accès à un peu plus de moyens pour y réagir.

•(1115)

M. Earl Dreeshen: Pour ce qui est des porcs sauvages, vous avez dit qu'il faut les éliminer. Ma question est la suivante: comment devons-nous nous y prendre? Nous devons traiter avec d'autres groupes de défense des animaux, parce que certains diront que ces animaux sont comme les humains, et tout ce genre de choses.

Comment proposez-vous de mener ce processus à bien?

M. John Ross: L'élimination des porcs sauvages prendra plusieurs années, selon la province. Je crois que la population de porcs sauvages du Québec et de l'Ontario pourra être éliminée assez rapidement. Toutefois, ces animaux sont un peu plus nombreux dans l'Ouest du Canada et leur élimination, là-bas, sera plus difficile. Dans votre province d'origine, vous vous êtes débarrassés des rats, vous pourrez, je présume, trouver moyen de vous débarrasser de quelques porcs sauvages.

Nous aurons des problèmes avec les défenseurs des animaux qui que nous fassions. Lorsque nous traitons avec une espèce invasive et que les dommages pour l'environnement sont importants, nous devons mettre de côté les défenseurs des droits des animaux et penser un petit peu plus à la perspective environnementale qui se dessine au Canada. Selon nous, la question des porcs sauvages relève de la gestion des maladies.

L'élimination de ces animaux nécessitera quelques nouveautés scientifiques. Très franchement... gérer les populations serait un peu plus facile. Évidemment, on ne réglera pas le problème en lançant une armée de chasseurs dans les bois pour traquer ces animaux. Il nous faudra adopter une méthode stratégique un peu plus sophistiquée pour les repérer clairement, les piéger et se débarrasser de toutes les hardes, une par une.

Le processus sera long, c'est certain. Entre-temps, il faut prendre un certain nombre de mesures pour mieux gérer la biosécurité dans les petits élevages, là où les animaux peuvent aller dehors et entrer en contact avec des porcs sauvages. Il y a moyen, je crois, d'apporter également certaines améliorations à ces endroits.

M. Earl Dreeshen: En ce qui concerne les rats, cela fait longtemps que je circule là-bas. Je n'y ai jamais vu un rat. Pour en avoir parlé avec des gens, je connais les dommages que ces animaux causent. Leur élimination est certainement une bonne chose.

M. John Ross: Ce qui est peut-être plus important, en Alberta, on a vraiment réussi à s'en débarrasser.

M. Earl Dreeshen: Nous avons notre patrouille des rats; alors, nous y travaillons.

Les gens de l'Agence d'inspection des aliments seraient peut-être bien placés pour parler de cette question, mais la préoccupation, naturellement, tient à ce que la Chine ne peut nous envoyer aucun porc à cause de la vaccination contre la fièvre aphteuse, etc. On ne peut pas réellement dire ce qui se passe là-bas.

Quand on a des dumplings de porc transformés et ce genre de choses, cette sorte de viande n'est pas censée être là, mais comment...

Le président: Monsieur Dreeshen, nous devons attendre. Quelqu'un posera peut-être la même question.

Merci, monsieur Dreeshen. Malheureusement, votre temps est écoulé.

[Français]

Nous cédon maintenant la parole à M. Breton pour six minutes.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos invités d'être avec nous aujourd'hui.

Monsieur Roy, vous avez un peu abordé le sujet de ma question. Quels sont plus précisément les pays qui sont touchés en Europe de l'Est et en Asie? En avez-vous une idée? Après tout, c'est grand, l'Asie.

J'imagine que la Chine est l'un de ces pays?

M. René Roy: Effectivement. Toutefois, ce sont surtout les pays d'Europe de l'Est qui sont touchés.

M. Pierre Breton: Vraiment?

M. René Roy: Oui.

Je vous en cite quelques-uns de mémoire. Les pays d'Europe qui sont visés sont la Géorgie, la Pologne, la Hongrie, la Russie, la Roumanie et la Belgique. Il existe une liste, que nous pourrions vous fournir.

M. Pierre Breton: Qu'en est-il de l'Asie?

M. René Roy: En Asie, il est question de la Chine. Cependant, la maladie est en train de se propager en Asie du Sud-Est.

M. Pierre Breton: La Chine demeure un marché extrêmement important, où le Canada exporte déjà beaucoup. Est-ce exact?

M. René Roy: Oui.

M. Pierre Breton: Cela peut sembler un peu bizarre à dire, mais cette situation pourrait nous être avantageuse du point de vue économique. Notre principale préoccupation est, bien sûr, d'empêcher cette maladie d'entrer au Canada. Cela étant dit, pensez-vous que les problèmes que connaît la Chine pourraient nous permettre d'y exporter davantage? Croyez-vous qu'il pourrait s'agir ici d'une occasion à saisir?

M. René Roy: Nous avons déjà constaté une augmentation des exportations.

M. Pierre Breton: D'accord.

M. René Roy: Il existe un autre avantage, celui de l'augmentation de la valeur du produit. Toute cette situation ayant provoqué un accroissement de la demande en Chine, il en a résulté une augmentation de la valeur du produit canadien exporté en Chine, ce qui accroît ainsi le potentiel du marché.

•(1120)

M. Pierre Breton: Selon vous, cela résulte-t-il de la maladie ou, plus simplement, du fait qu'il existe une hausse de la demande des Chinois pour ce qui est du porc?

M. René Roy: Je vais commencer à répondre, puis je passerai la parole à M. Ross.

Pour vous situer, les chiffres officiels nous permettent d'estimer que la Chine a perdu 15 % de son cheptel porcin, principalement les truies.

M. Pierre Breton: Quinze pour cent de tous leurs porcs, c'est beaucoup.

M. René Roy: C'est énorme. Ces 15 % correspondent à la production totale combinée des États-Unis et du Canada. L'ampleur de ces chiffres est un peu difficile à imaginer, mais il faut se rappeler que la Chine est de loin le plus important producteur de porcs du monde.

M. John Ross: J'aimerais ajouter que la capacité de production perdue par la Chine dépasse le total des exportations de porcs dans le monde. Cette perte est si grande que tous les exportateurs mondiaux réunis ne suffiraient pas à la combler.

M. Pierre Breton: C'est incroyable.

J'imagine qu'il y aurait des répercussions considérables si un problème devait se déclarer au Canada. À l'heure actuelle, à quel point nos producteurs de porcs font-ils confiance aux autorités? Sont-ils certains que l'épidémie ne se propagera pas à notre pays? Un tel scénario serait catastrophique pour eux.

M. René Roy: J'en ai discuté avec beaucoup de producteurs, et je peux vous dire que leur niveau d'anxiété est très élevé. Il faut bien comprendre que nous exportons 70 % de notre production.

S'il arrive que l'épidémie se propage au Canada, nous devons interrompre nos exportations, du moins pendant les premiers jours, voire plus longtemps si nous ne sommes pas bien préparés. Que ferons-nous des animaux représentant ce pourcentage de 70 % de notre production?

Les producteurs sont très inquiets. Ils sont contents des annonces qui ont été faites en ce qui concerne la protection aux frontières, notamment de l'annonce relative aux fonds s'élevant à 31 millions de dollars visant à augmenter le nombre de chiens détecteurs. Cependant, il nous faut un meilleur système de traçabilité et il faut se débarrasser du vecteur de la maladie, c'est-à-dire les porcs sauvages.

Comme vous pouvez l'imaginer, le degré d'inquiétude et de détresse psychologique est très élevé en ce moment à l'idée que la maladie pourrait faire son entrée en Amérique du Nord, que ce soit au Canada ou aux États-Unis.

M. Pierre Breton: Comment qualifiez-vous les relations que vous entretenez actuellement avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA, en lien avec toutes les mesures qui ont été mises en place depuis quelques semaines quant à ce dossier?

M. John Ross: Nos relations sont absolument incroyables.

M. Pierre Breton: Dites-vous cela dans un sens positif?

M. John Ross: Tout à fait.

M. Pierre Breton: C'est très bien.

M. John Ross: Avant de commencer ma carrière au Conseil canadien du porc, j'ai travaillé à Agriculture Canada, comme s'appelait le ministère à l'époque, il y a 30 ans. Les liens actuels avec le secteur sont plus étroits, plus forts.

M. Pierre Breton: Vous êtes connectés.

M. John Ross: Nous sommes plus connectés que jamais auparavant. C'est absolument incroyable. Nous avons tellement de comités qui travaillent sur ce dossier, et les communications se font sans intermédiaires. Nous communiquons directement nos visions et nos avis. Notre lien actuel avec l'ACIA est donc vraiment fort.

M. Pierre Breton: Le lien est-il plus fort depuis que la maladie constitue une menace pour le pays?

M. John Ross: Il y avait déjà une bonne base, mais c'est encore mieux aujourd'hui.

M. Pierre Breton: Avez-vous des liens avec des producteurs, autres que les producteurs de porcs, qui pourraient être touchés par cette maladie?

Le président: Votre temps de parole est écoulé, monsieur Breton.

M. Pierre Breton: Est-ce que je ne dispose pas de sept minutes?

Le président: Vous aviez six minutes.

M. Pierre Breton: Je suis désolé, monsieur Ross. Je vous remercie de vos réponses.

[Traduction]

Le président: Rapidement, j'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Sheehan. Il est toujours bien tranquille, c'est pourquoi je n'ai pas remarqué sa présence. Bienvenue à notre comité.

M. Terry Sheehan (Sault Ste. Marie, Lib.): C'est inhabituel pour moi, mais...

Le président: Nous passerons maintenant à M. MacGregor, pour six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci beaucoup de comparaître aujourd'hui.

Je veux d'abord parler des sangliers. Je regardais une carte de leur propagation au cours des 30 dernières années et j'ai été frappé par l'étendue qu'ils couvrent maintenant dans les Prairies.

Je sais que l'appel à des chasseurs pour s'en débarrasser ne serait pas efficace, parce que les sangliers sont des animaux nocturnes. Ils atteignent la maturité sexuelle à un très jeune âge et sont habituellement très difficiles à trouver.

Je sais qu'ils causent beaucoup de dommages à l'environnement, mais ce qui préoccupe votre industrie, est-ce le fait qu'ils pourraient constituer un vecteur de propagation si la maladie devait arriver ici?

•(1125)

M. René Roy: Oui. Sur le plan de la réglementation, il n'y a pas beaucoup de différence entre une population de porcs sauvages et la population de porcs commerciaux pour la peste porcine africaine. Vous pouvez concevoir que, pour un producteur de porcs, peu importe où la maladie apparaît — ce peut être dans la forêt —, elle se répercute aussi sur nous.

De plus, le vecteur est un porc, alors il propage la maladie.

M. Alistair MacGregor: Les porcs sauvages sont-ils testés de temps à autre, lorsqu'ils sont capturés, simplement par nous assurer qu'ils ne présentent pas de maladie?

M. John Ross: J'ajouterais aux deux commentaires de René que l'autre problème auquel nous devons faire face si une maladie éclôt dans la population des porcs sauvages — pas seulement la PPA, parce que ces animaux propagent d'autres maladies — est de savoir ce qu'il faut faire pour éradiquer cette maladie. Si la maladie se propage chez des porcs commerciaux, nous sommes assez convaincus qu'il nous faudra nous débarrasser de ces animaux. Nous pouvons abattre une porcherie. Ce n'est pas une belle journée à vivre, c'est même une très mauvaise journée pour beaucoup de gens, mais il est possible de le faire. Si la maladie se retrouve dans la population des porcs sauvages, je ne suis pas certain de la façon dont on pourra s'en débarrasser.

La chasse n'est pas la solution... On en tuerait 70 p. 100, ce qui serait difficile à faire, et cela ne fonctionnerait pas.

M. Alistair MacGregor: C'est vrai.

M. John Ross: Pour ce qui est de surveiller la population de porcs sauvages, nous travaillons avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin, entre autres choses, de trouver comment procéder d'une façon systématique et coordonnée pour, premièrement, faire le travail correctement — il n'est pas question de le faire à moitié; deuxièmement, nous devons être prêts à réagir si nous trouvons quelque chose. Voilà un autre élément de la discussion.

Le dépistage, et la façon de le faire — le test physique, etc. —, est en place. Vous avez déclaré qu'il est difficile de trouver et de piéger les porcs sauvages, alors, y a-t-il des sentinelles sur le terrain qui pourraient nous servir à...? Si nous avons des porcs à l'extérieur, et si nous savons où ils sont et où ils sont abattus ou transformés, pouvons-nous nous en servir comme indicateurs de l'état de la maladie chez les porcs sauvages, étant donné que les deux populations se mêlent?

Ces questions sont examinées et, naturellement, le Dr Komal sera un peu mieux placé pour vous en parler.

La question fondamentale est la suivante: où se trouve la population sur laquelle nous pouvons nous concentrer, de façon à obtenir un échantillonnage approprié pour le risque?

M. René Roy: J'aimerais ajouter que, pour l'industrie, le manque actuel de ressources constitue un point important. Nous avons consacré des ressources supplémentaires à ces questions. Notre personnel prend la chose à cœur. Les producteurs augmentent leurs mesures de biosécurité, mais les ressources constituent un problème très important pour l'instant.

Nous voudrions vraiment que le gouvernement intervienne et nous aide à régler certains de ces problèmes. Nous estimons que la création de l'office de promotion et de recherche sur le porc constitue un élément clé de la solution. Le Partenariat canadien pour l'agriculture peut également beaucoup aider.

M. Alistair MacGregor: Voilà qui m'amène à ma prochaine question.

Vous réclamez la création d'un office de promotion et de recherche sur le porc depuis assez longtemps. Même en 2016, il y a trois ans, au cours du mandat actuel de notre gouvernement, le Conseil des produits agricoles du Canada a recommandé la création de cet organisme.

Quelles sont quelques-unes des raisons invoquées par le gouvernement pour ne pas avoir agi?

M. René Roy: Nous avons rencontré la ministre et son prédécesseur plusieurs fois depuis 2016 pour le leur demander. On nous a répondu qu'on craignait que cela nuise aux relations commerciales. Toutefois, les États-Unis ont institué un tel orga-

nisme. Chaque fois que nous vendons du porc là-bas, un prélèvement est effectué pour le porc. Ils se servent de ces fonds pour leurs activités de recherche et de promotion.

M. Alistair MacGregor: Alors, d'autres pays pourraient avoir des appréhensions pour faire du commerce avec nous si nous établissons un tel organisme?

M. René Roy: C'est la réponse que nous avons reçue. En outre, il y a un organisme de ce genre pour le boeuf, alors, nous nous demandons encore pourquoi ce dossier tarde. Selon nous, nous tirerions certainement profit d'un organisme comme celui-là.

● (1130)

M. Alistair MacGregor: Quelles préoccupations d'autres pays pourraient-ils avoir si nous mettons sur pied un tel conseil? Est-ce qu'il représenterait un avantage indu?

M. John Ross: Je pourrais peut-être prendre la parole en premier.

Très franchement, la question est largement bilatérale, à cause du volume des échanges commerciaux. Nous exportons de 70 000 à 80 000 porcs par semaine aux États-Unis. Nous exportons du porc pour un milliard de dollars. Un prélèvement est effectué sur tout cela par nos collègues américains du National Pork Board. Ironiquement, une grande partie des travaux de recherche sont financés par le National Pork Board aux États-Unis. Nous aimerions en fait pouvoir contribuer à une partie des travaux de recherche qui se font ici...

Le président: Merci, monsieur Ross. Je dois mettre fin à votre intervention ici et passer à notre prochaine question.

M. John Ross: Oh, excusez-moi.

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

Monsieur Longfield, vous avez six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Voudriez-vous finir cette phrase?

M. John Ross: Je voudrais simplement terminer en disant que les États-Unis n'ont jamais soulevé la moindre objection. Lorsque nous parlons avec nos homologues américains, ils se demandent avec étonnement pourquoi nous n'agissons pas plus vite, simplement parce que cela fait probablement 30 ans qu'ils prélèvent une somme sur le porc que nous leur exportons. Ils comprennent comment les choses fonctionneraient.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Les membres de la Table ronde de la chaîne de valeur du secteur porcin viennent de se réunir une fois de plus. La réunion du 8 mai était-elle la première ou se passe-t-il quelque chose? Quel est le calendrier des réunions de ce conseil?

M. John Ross: La création de la Table ronde de la chaîne de valeur du secteur porcin remonte en fait en 2003. Il n'y a pas beaucoup d'organismes qui ont permis à l'industrie et au gouvernement de se rencontrer depuis 25 ans.

M. Lloyd Longfield: Oui.

M. John Ross: Je coprésidé la Table ronde de la chaîne de valeur du secteur porcin. Les membres de cet organisme se réunissent régulièrement, habituellement deux fois par année.

M. Lloyd Longfield: Ce conseil est-il conforme à nos relations commerciales trilatérales avec les Américains et les Mexicains? Y a-t-il une représentation nord-américaine à d'autres conseils où des questions comme celles que M. MacGregor a soulevées pourraient être discutées?

M. René Roy: Peut-être le forum.

M. John Ross: Oui.

Évidemment, nous avons vu l'Agence canadienne d'inspection des aliments accueillir ce forum international sur la PPA ici. Nous nous réunissons assez souvent avec nos homologues mexicains et américains, ou, du moins, nous l'avons fait par le passé — nous avons été un peu mis de côté pendant les discussions sur l'ALENA. Les membres du Conseil canadien du porc et ceux du National Pork Producers Council se réunissent de quatre à six fois par an, à différents événements. Deux fois par année, nous tenons des réunions conjointes, où nous faisons des exposés officiels.

M. Lloyd Longfield: Magnifique. Je suis certain que les gens collaborent ensemble.

Pour ce qui est de la traçabilité, le comité a étudié le déplacement sécuritaire des animaux. Nous avons examiné quelques facteurs de risque, comme le nettoyage des remorques ainsi que l'embarquement et le débarquement des animaux et l'augmentation des risques que ces manoeuvres peuvent provoquer. Nous avons également parlé du fait que des groupes de défense des animaux pénètrent dans les fermes et du risque accru que cela peut représenter pour la sécurité alimentaire.

Dans votre déclaration, vous avez parlé un peu de la gestion des risques. Je pense à PorcTRACÉ et au système ainsi mis en place, qui traite des déplacements en temps réel et de choses comme les camions chargés d'animaux morts, les camions chargés d'aliments ou les véhicules de services d'entretien. Avez-vous assez de mesures de traçabilité pour rendre compte de tout risque qui pourrait découler de la présence de groupes de défense des animaux ou du transport de porcs dans des remorques entre le Canada et les États-Unis ou d'autres facteurs?

M. René Roy: Nous, les producteurs, travaillons vraiment fort pour fournir au vieux système les données de traçabilité. Je vais séparer la question en deux. Les défenseurs des droits des animaux constituent un facteur distinct. À l'heure actuelle, nous nous situons à un bon niveau pour la traçabilité, mais nous voulons nous améliorer. La présentation immédiate de rapports serait vraiment une excellente chose, mais c'est un peu comme une plate-forme 2.0. C'est ce à quoi nous aspirons; nous en discutons et nous y consacrons des fonds. L'industrie doit le faire. Nous y croyons et nous y investissons donc de l'argent. Toutefois, ce n'est pas facile, parce que le gouvernement a mis de côté, pour l'instant, les mesures de traçabilité. Or, l'aide du gouvernement est importante pour nous, parce que non seulement les grands producteurs commerciaux, mais également les petits producteurs, dont nous ne discutons pas beaucoup, courent de grands risques de voir leurs animaux contaminés.

Parlons des défenseurs des droits des animaux maintenant. Comment se fait-il que des gens peuvent faire irruption dans une ferme et voler des porcs sans être accusés en cour pénale? Il y a là un problème qui préoccupe vraiment les producteurs. Quand pourrions-nous arrêter cela?

M. Lloyd Longfield: En ces temps où nous gérons un système très fragile, ou qui pourrait le devenir, il est tout particulièrement important de renforcer les lois pour protéger les Canadiens et nos agriculteurs. Je cherche les lacunes qui peuvent exister dans les secteurs où le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont compétence sur la gestion de notre chaîne d'approvisionnement. Y-a-t-il un secteur dont nous devrions nous préoccuper?

• (1135)

M. René Roy: J'ai deux ou trois mots à dire sur les porcs sauvages.

M. Lloyd Longfield: Allez-y, je vous en prie.

M. René Roy: C'est vraiment compliqué, à cause des liens complexes entre les règlements municipaux ainsi que les lois provinciales et fédérales. C'est vraiment très difficile d'avoir une discussion avec des responsables de tous les paliers lorsque vient le temps de gérer ce genre de problème.

M. John Ross: Monsieur Longfield, je vous dirais que nous avons probablement assez de d'organismes de réglementation aux paliers fédéral et provincial. Certaines choses ici et là laissent peut-être à désirer, mais je ne peux penser à aucune en particulier pour l'instant. La difficulté pour nous sera de pouvoir recourir aux pouvoirs existants immédiatement et dans la bonne séquence. Il y aura un court espace de temps, par exemple entre le moment où la présence d'une maladie est suspectée et celui où elle est confirmée, pendant lequel le gouvernement fédéral pourrait avoir quelques difficultés à déployer toutes ses ressources sur le terrain, mais les provinces ont certains moyens pour intervenir et nous aider pendant un jour ou deux. À mon sens, la difficulté ne réside pas dans l'absence de pouvoirs pour agir, mais dans la faculté d'agir rapidement.

M. Lloyd Longfield: Je pense à la gestion des services vétérinaires et de certains autres services qui devront être fournis.

M. John Ross: J'ai bel et bien vécu la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Nous nous sommes réellement rendu compte que nous pouvions agir très rapidement lorsqu'une crise survient...

M. Lloyd Longfield: Nous ne voulons pas en arriver là.

M. John Ross:... mais nous voudrions nous y préparer.

Le président: Merci, monsieur Ross.

[Français]

Je vais maintenant céder la parole à Mme Nassif pour six minutes.

Mme Eva Nassif (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue M. Sheehan.

Ma question s'adresse à M. Roy, qui est un ami.

Si vous faites de la production porcine dans votre ferme, pourriez-vous nous en parler?

M. René Roy: Oui, mais je ne suis pas seulement producteur de porcs. Je fais aussi de la production laitière et acéricole. C'est une ferme familiale mixte de taille moyenne.

Mme Eva Nassif: Qu'entendez-vous par taille moyenne?

M. René Roy: Je suis naisseur-finisser. J'ai 120 truies que j'éleve de la naissance jusqu'à l'abattage.

Mme Eva Nassif: Il y a eu un forum international sur la PPA en avril. Y avez-vous participé?

M. René Roy: Oui.

Mme Eva Nassif: Pouvez-vous nous donner des détails sur ce qui a été dit à cette occasion sur la PPA et ses effets néfastes?

M. René Roy: Il a été question tantôt de quatre piliers: la prévention, la préparation, la réponse et, au cas où cela s'avérerait nécessaire, la continuité des activités. Lors du forum, nous avons parlé de ces quatre piliers. Il y a eu une discussion à laquelle des acteurs venant de partout dans le monde ont participé. Certains, dont les animaux étaient touchés par cette maladie, ont parlé de la façon dont ils vivaient cette situation. C'était très intéressant. Nous avons pu voir comment, le cas échéant, nous pourrions mettre en place notre approche de zonage.

Mme Eva Nassif: Vous parlez de prévention, mais il n'existe ni traitement ni vaccin concernant la PPA.

M. René Roy: Non, il n'y a pas de vaccin.

Mme Eva Nassif: Comment peut-on alors la prévenir, selon vous?

M. René Roy: C'est principalement une question de biosécurité. Les ingrédients qui viennent de l'extérieur sont en cause. Il y a un autre facteur très important et dont on a peu parlé, à savoir les porcs élevés dans des basses-cours. Je parle ici de situations où les gens gardent quelques porcs à l'extérieur de leur domicile pendant l'été. Il est très important que ces personnes ne leur donnent pas les restes de leurs repas au cas où ceux-ci contiendraient des viandes contaminées. C'est l'un des points critiques sur lequel nous nous penchons en ce moment.

Vous avez reçu plusieurs fiches d'information, que nous avons fournies non seulement aux producteurs, mais aussi à ceux qui achètent quelques porcs. Le but est de les informer qu'il ne faut pas leur donner les restes de leurs repas. En ce moment au pays, c'est un point d'entrée très critique dans le cas de cette maladie.

Mme Eva Nassif: La PPA affecte les porcs, mais pourrait-elle affecter d'autres animaux d'élevage?

M. René Roy: Elle ne touche que les suidés, principalement les sangliers et les porcs.

Mme Eva Nassif: Est contagieux pour les autres animaux, comme les vaches?

• (1140)

M. René Roy: Non, ni pour les vaches, ni pour d'autres animaux.

Mme Eva Nassif: Merci.

Monsieur Sheehan, je vous cède la parole.

[Traduction]

M. Terry Sheehan: Merci beaucoup. C'est fantastique de vous avoir ici aujourd'hui. Je fais partie du comité de l'industrie et de celui du commerce et, naturellement, ces questions sont de temps à autre à l'ordre du jour; elles revêtent une importance cruciale pour les producteurs de porcs et pour l'économie en général.

Parlons de la biosécurité qui, à mon avis, constitue l'une des domaines dans lesquels il nous faut satisfaire à la norme la plus élevée.

Je viens d'une circonscription appelée Sault Ste. Marie. Il y a des fermes dans cette région, mais je suis allé à l'école au Michigan, et il y a beaucoup de producteurs de porcs provenant de l'Ohio, etc., avec lesquels je suis allé à l'école. J'ai eu la possibilité d'avoir des discussions sur l'importance de collaborer tous ensemble.

Un ancien ministre du Commerce, le conservateur Jim Kelleher, a autrefois pris la parole à notre école secondaire et parlé du porc en particulier et de la façon dont certains pays imposeront par la bande des tarifs commerciaux pour le porc. On pense que, même en l'absence de preuves, ces pays feront valoir qu'un certain risque existe.

Que faisons-nous avec la collaboration des États-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et d'autres pays pour lutter contre la peste porcine africaine et montrer que nous avons des méthodes scientifiques très solides à cette fin?

M. John Ross: Je peux peut-être commencer. Vous avez ouvert la porte à une question très large.

La peste porcine africaine a clairement toujours été du ressort de l'Organisation mondiale de la santé animale. Un certain nombre

d'entre nous accompagnerons le Dr Komal à l'assemblée générale annuelle de cette organisation qui se tiendra à Paris à la fin du mois. L'Organisation mondiale de la santé animale a consacré beaucoup de temps à la PPA — à l'évidence, il faut un ordre du jour complet lorsque vous rassemblez les représentants de 180 pays pour discuter de santé animale — et, à l'évidence, beaucoup de réunions seront tenues dans ce même espace.

Au niveau international, on tient beaucoup, je crois, à s'attaquer au problème. Beaucoup de gens ont de grandes compétences dans le domaine et sont désireux de les partager avec les autres. L'Organisation mondiale de la santé animale s'emploie donc actuellement à favoriser la création de groupes de spécialistes et de centres d'expertise internationaux. Nous essayons d'en établir un dans les Amériques, mais il y en a déjà assurément un en Europe et un en Asie, qui essaient de former les vétérinaires locaux et de les aider à faire face à la maladie. Comme vous pouvez vous l'imaginer, le Canada et les États-Unis sont presque constamment en pourparlers à ce sujet.

Lors du forum international, nous avons eu la possibilité de rencontrer le Dr Shere, vétérinaire en chef aux États-Unis. Naturellement, comme je l'ai dit, nous avons assez couramment des discussions avec les Américains; en fait, Gabriela a des entretiens téléphoniques avec nos homologues américains à peu près à toutes les semaines. Nous irons tous à Paris, et nous nous rencontrerons donc là-bas. Nous discuterons de nombreux sujets à cette occasion.

Le président: Merci, messieurs Ross et Sheehan et madame Nassif.

[Français]

Monsieur Berthold, vous avez la parole pour six minutes.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Roy, nous parlons de la peste porcine depuis le début de la rencontre. Au bénéfice des gens qui ne connaissent pas cela, pouvez-vous nous dire, en 30 secondes, quels sont effets de cette maladie et pourquoi elle est aussi grave et dommageable?

M. René Roy: Je ne suis pas vétérinaire, mais je vais vous dire en gros ce qu'elle fait: elle tue. Si un troupeau est contaminé, tous les porcs mourront. C'est une maladie hémorragique. Les animaux font une hémorragie interne et ils meurent. Cette maladie ne se transmet pas rapidement, mais, lorsqu'il y a contamination, elle est mortelle.

M. Luc Berthold: Il n'existe pas de traitement, n'est-ce pas?

M. René Roy: Il n'y a aucun traitement. On travaille pour mettre au point un vaccin, mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'il soit accessible à court terme.

M. Luc Berthold: Nous devons faire face à une situation internationale, mais il y a de bons et de mauvais côtés à toutes les crises. Des occasions se présentent à nous, pourvu que nous réussissions à protéger nos frontières et à éviter que la maladie se propage.

J'aurai peut-être l'occasion plus tard de parler des petites fermes porcines, car j'ai eu occasion d'en visiter quelques-unes. Ces petites fermes ne sont pas soumises aux mêmes règles de biosécurité que les grandes fermes qui existent un peu partout. La maladie doit se transmettre beaucoup plus rapidement dans les petites fermes porcines.

Pouvez-vous nous faire une petite mise à jour concernant la Chine? Les exportations d'Olymel et de Drummond Export dans ce pays ont été interrompues. La situation est-elle encore problématique pour ces deux entreprises?

• (1145)

[Traduction]

M. John Ross: Nous sommes encore aux prises avec les problèmes que nous cause la suspension des permis d'exportation de l'installation Olymel à Red Deer et de celle du Québec. Des mesures correctives ont été apportées à ces unités de production et soumises à l'approbation des responsables chinois. On ne connaît pas encore l'accueil réservé à ces mesures. À certains égards, c'est très décourageant. À d'autres égards, nous avons bel et bien eu quelques problèmes avec la façon dont les documents étaient remplis, et nous savons qu'il faut être extrêmement minutieux lorsque nous traitons avec la Chine, en raison tout particulièrement du caractère délicat de nos relations actuelles avec ce pays. Nous avons bon espoir toutefois que les problèmes seront bientôt résolus. Nous avons été quelque peu soulagés que les Chinois aient suspendu les unités de production — mais ne les ont pas rayées de leur liste — sans étendre la mesure à l'ensemble du secteur porcin, ce qui, naturellement, aurait été beaucoup pire.

[Français]

M. Luc Berthold: Le message qui est envoyé à toutes les entreprises qui font de l'exportation vers ce pays est un peu paradoxal. Malgré l'extrême demande en Chine, ce pays est prêt, pour une question de papiers, à empêcher l'arrivée de produits sur son territoire. Le message lancé à tous les producteurs est de bien remplir leurs papiers et d'utiliser les bons formulaires.

M. René Roy: Absolument. Vous connaissez plusieurs paradoxes liés à la Chine; c'en est un.

M. Luc Berthold: Monsieur le président, je voudrais en profiter pour déposer une motion, pour que nous puissions pousser plus loin cette question. Tous mes collègues ont reçu cette motion. Cela permettrait d'en savoir un peu plus sur la situation et d'éviter qu'elle ne se reproduise pour d'autres entreprises. Il est absolument important que le Canada se montre très ferme et démontre qu'il veut effectivement collaborer, mais qu'il n'acceptera pas que la Chine se serve de tels prétextes à des fins autres que le commerce, en l'occurrence à des fins politiques.

La motion est ainsi rédigée:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité invite le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, le ministre de la Diversification du commerce international et la ministre des Affaires étrangères à informer le Comité de la situation en ce qui concerne la suspension des importations de porc canadien par le gouvernement chinois et que les ministres comparaissent devant le Comité au plus tard le mardi 4 juin 2019.

Le président: Vous avez entendu la motion. Y a-t-il des commentaires?

M. Luc Berthold: Oui, monsieur le président.

La situation en ce qui concerne le canola dure depuis plus de deux mois maintenant. Nous avons été mis au courant de cette situation au début de l'année. Récemment, nous avons appris que l'industrie du porc avait été touchée pour une question de problèmes de formulaires. Nous aurons peut-être l'occasion d'en discuter plus en détail tout à l'heure avec les représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Il est important que les ministres viennent nous dire quelles mesures seront prises par le Canada pour éviter que de telles situations ne se reproduisent. Nous devons recevoir l'ensemble des

ministres concernés. C'est une crise grave. Une occasion exceptionnelle se présente en ce moment, et nous ne voulons surtout pas que le Canada en soit privé. Les politiciens de tous les niveaux devraient être interpellés. Plus particulièrement, les ministres fédéraux dont j'ai fait mention dans la motion devraient comparaître devant le Comité pour que nous puissions poursuivre cette étude non seulement sur la peste porcine africaine, mais également sur les occasions que nous risquons de manquer si nous ne réagissons pas rapidement à cette situation.

Je n'ai pas l'intention d'en parler très longtemps, puisque nous avons encore beaucoup de questions à poser aux témoins. J'invite cependant mes collègues à appuyer cette motion, pour que nous puissions aller jusqu'au bout et prévenir d'éventuelles pertes en démontrant que le Canada a une position ferme et claire sur la manière dont les relations commerciales doivent être maintenues avec la Chine.

Le président: Merci, monsieur Berthold.

La parole est à M. Longfield.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield: Je n'appuierai pas la motion. On vient de nous dire, je crois, que le Conseil canadien du porc travaille actuellement avec la Chine et la ministre. Il y a eu un problème administratif que l'on s'emploie à corriger — des petits détails à régler. Cela nous enlève du temps très précieux pour parler avec nos témoins, et nous avons également fait venir des représentants de l'industrie à qui nous pourrions parler directement. Je n'appuierai donc pas la motion.

Le président: D'accord, monsieur Longfield.

Monsieur Dreeshen.

M. Earl Dreeshen: Comme les gens de l'industrie du porc l'ont dit, Olymel se trouve dans ma circonscription, dans ma ville.

Le fait est qu'à une certaine étape, diverses parties du porc sont envoyées au Japon et d'autres, en Chine, ce qui ne cause pas de problèmes tant qu'on ne se retrouve pas soudainement avec des congélateurs pleins. Or, c'est ce qui arrive actuellement. Nous ne savons pas si nous pourrions trouver d'autres marchés pour ce produit précis. Tôt ou tard, le système sera congestionné et des problèmes assez sérieux se présenteront.

La sensibilisation des ministres revêt une importance cruciale et c'est l'objet de la motion. Il ne suffit pas de dire: « Eh bien, il y a eu un problème avec la façon dont les documents étaient remplis. » Le fait est que ce problème aurait pu être réglé en une journée ou deux, parce que ce n'était qu'un problème de paperasserie. Toutefois, comme pour tout le reste, nous avons vu ce qui est survenu avec le problème du canola qui a traîné pendant des mois, et nous savons que d'autres problèmes causent également de la consternation. Il est donc extrêmement important que les membres du comité de l'agriculture fassent comprendre à ces ministres que la question est importante et qu'ils doivent garder les communications ouvertes avec nous.

• (1150)

Le président: Merci, monsieur Dreeshen.

Monsieur Shipley.

M. Bev Shipley: Tout ce que nous disons sera important pour nos témoins. Nous avons une industrie porcine formidable.

Monsieur Roy, je viens de l'Ontario et je peux vous dire que nos producteurs ont les mêmes préoccupations que vous. Nous avons mené une étude sur la santé mentale et pour repérer les problèmes importants. Ces questions sont importantes pour nos producteurs.

On fait beaucoup de choses et je ne veux pas détourner les gens de ce qui se fait. Il est essentiel de le savoir. Toutefois, aujourd'hui la traçabilité est probablement plus importante que jamais.

Nous avons étudié la diarrhée épidémique porcine et le désinfectant. Il s'agissait essentiellement de mesures nationales de désinfection et de lutte contre la transmission. Si cette peste devait se déclarer ici, avec tout le respect que je vous dois, si j'étais au gouvernement à ce moment là, je voudrais aussi entendre nos ministres, qui ont la responsabilité de cette question.

Nous ne perdrons pas notre temps s'ils répondaient: « Ce serait une bonne idée; pourquoi ne pas prévoir une réunion? » En fait, nous avons du temps à l'ordre du jour. Nous pourrions les convoquer afin que les responsables puissent faire le point pour le Comité. Je serais déçu si tout le Comité...

Je sais que M. Longfield a dit qu'il n'appuierait pas cette demande; je vais en rester là. Nous avons des difficultés à faire venir les ministres, mais nous devons simplement leur demander où ils en sont et dans quels domaines ils prévoient de travailler avec vous à l'avenir. Ensuite, nous pourrions peut-être faire la même chose avec l'industrie.

C'est nous qui sommes faces aux producteurs dans nos circonscriptions. Je ne veux pas quitter ceux qui prennent les décisions sans avoir des réponses.

Je vais m'arrêter ici. Merci.

Le président: Merci, monsieur Shipley.

Monsieur Berthold.

M. Luc Berthold: Monsieur le président, il est temps que nous fassions preuve de leadership dans ce dossier. Souvenez-vous que la ministre de l'Agriculture est allée au Comité permanent du commerce international pour discuter de cette question, mais il est maintenant temps que le ministre du commerce et la ministre des Affaires étrangères viennent nous parler de ces questions.

C'est important et il faut vraiment qu'ils nous donnent des réponses. La question concerne les producteurs agricoles et doit être réglée devant le Comité. Cette étude nous donne l'occasion d'en parler et d'évoquer l'impact qu'aurait sur l'industrie porcine la menace de telles mesures de la part du gouvernement chinois.

Merci, monsieur le président.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Berthold.

[Traduction]

Comme personne d'autre ne souhaite intervenir, je vais demander qui appuiera la motion.

M. Luc Berthold: Pourrions-nous avoir un vote par appel nominal, s'il vous plaît?

Le président: Ce sera un vote par appel nominal.

[Français]

(La motion est rejetée par 5 voix contre 4.)

• (1155)

Le président: Monsieur Berthold, il vous reste deux minutes.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur le président.

Encore une fois, je suis très déçu que nous ne puissions pas aller au bout de cette affaire avec les ministres. Ce n'est pas la première fois qu'au comité de l'agriculture on refuse de parler d'agriculture.

Je reviens à vous, monsieur Roy. Je veux absolument prendre les quelques minutes qu'il me reste pour parler du programme que vous proposez. Si j'ai bien compris, ce programme ne coûterait pas un sou au gouvernement. La note serait refilée aux consommateurs, puisqu'il y a toujours quelqu'un qui doit payer.

C'est quelque chose qui existe déjà, quand notre production est envoyée aux États-Unis, mais l'inverse n'est pas vrai. Le Canada est dans une situation concurrentielle très difficile, parce que les Américains ont un avantage. En effet, ils peuvent tirer profit de chaque importation de porcs pour améliorer leur compétitivité et, par la suite, faire concurrence au porc canadien. Est-ce exact?

M. René Roy: Oui.

Vous avez vu l'importance de la contribution du secteur porcine à l'économie canadienne; on parle de plus de 24 milliards de dollars. Les producteurs nous disent qu'ils pourraient faire beaucoup de choses si le gouvernement leur donnait ne serait-ce que les intérêts générés par le programme de gestion de l'offre. C'est pour vous dire que nous ne demandons pas beaucoup de ressources. Nous demandons un montant pour nous aider à faire des pas de géant au chapitre de la traçabilité et de notre marché. C'est ce qui est demandé au gouvernement.

Le président: Il vous reste environ 30 secondes.

M. Luc Berthold: Parfait, merci.

Le président: Merci, monsieur Berthold.

Monsieur Drouin, il vous reste à peu près deux minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Mes chers collègues de l'autre côté de la table ont demandé que la ministre compare le 4 juin, mais je pense qu'elle sera ici le 6 juin. Ils auront donc amplement de temps pour poser des questions.

M. Luc Berthold: Il y a deux autres ministres.

M. Francis Drouin: Monsieur Roy, vous avez parlé d'un système de traçabilité. J'aimerais juste comprendre comment cela fonctionne, pour le producteur, de la ferme à l'exportation. Quelles sont les lacunes dans le système de traçabilité?

M. René Roy: Je vais être bref. Je suis moi-même un producteur. J'enregistre tous les porcs que j'envoie. Chaque fois qu'il y a un échange de porcs entre deux producteurs ou lorsque des porcs sont envoyés à l'abattoir, un système est mis en place pour savoir où sont mes porcs. Je tatoue ou j'étiquette les porcs, qui pourront être suivis de mon exploitation à une autre, jusqu'à l'abattoir.

M. Francis Drouin: D'accord. Tout cela est-il fait à la main, à la mitaine?

M. René Roy: C'est fait en partie à la mitaine, et, par la suite, on entre les données dans un système. Avec la plateforme 2.0, pour laquelle nous avons besoin de financement, nous pourrions le faire instantanément avec des outils courants. Nous pourrions utiliser un téléphone cellulaire pour faire ce transfert. Imaginez qu'une crise sanitaire survienne et que nous ne disposions que d'information remontant à sept jours. Cela ne serait pas très efficace.

M. Francis Drouin: Non.

M. René Roy: Ces données sont entrées à la main et on ne peut pas s'attendre à ce qu'elles soient tout de suite entrées dans l'ordinateur. Avec notre plateforme 2.0, cela pourrait se faire instantanément.

Il faut aussi améliorer le zonage. Nous avons toute l'information, mais, s'il survenait une crise — je croise les doigts pour que cela n'arrive pas —, nous ne pourrions pas creuser cette information pour créer des zones à l'intérieur du Canada.

M. Francis Drouin: D'accord.

Une fois que vos porcs sont transférés à un autre transformateur, ce n'est plus votre responsabilité, mais celle du transformateur. Est-ce exact?

Le président: Je vous demanderais de répondre brièvement, monsieur Roy, car la première heure est presque terminée.

M. René Roy: C'est une double déclaration. Cela fonctionne dans les deux sens. Les équarrisseurs sont inclus dans le système de traçabilité. Un animal mort est aussi tracé.

M. Francis Drouin: D'accord, merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Drouin.

Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons.

Je voudrais remercier Mmes Cameron et Guigou ainsi que MM. Ross et Roy d'avoir pris le temps de venir nous parler d'un sujet très important. Cela nous aide à déterminer les démarches qu'il faudra entreprendre.

Je suspends la séance pour quelques minutes, puis nous accueillerons un autre groupe de témoins.

• (1155)

(Pause)

• (1205)

[Traduction]

Le président: Pour la deuxième heure, nous accueillons M. Fred Gaspar, directeur général, Direction du programme commercial, Agence des services frontaliers du Canada. Merci de vous être joints à nous aujourd'hui malgré un très court préavis.

De l'Agence canadienne d'inspection des aliments, nous accueillons Colleen Barnes, vice-présidente par intérim, Politiques et programmes et le docteur Jaspinder Komal, vice-président de la Direction des sciences, vétérinaire en chef et délégué du Canada auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale. Bienvenue de nouveau à notre Comité, monsieur Komal.

Nous allons commencer par Mme Barnes, pour sept minutes. Merci.

Mme Colleen Barnes (vice-présidente par intérim, Politiques et programmes, Agence canadienne d'inspection des aliments): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Français]

Je vous remercie de me donner l'occasion aujourd'hui de décrire les efforts déployés pour empêcher l'introduction au Canada de la peste porcine africaine.

Laissez-moi soulever trois points importants concernant la peste porcine africaine, ou PPA. Premièrement, la PPA n'est pas présente au Canada. Deuxièmement, notre approche pour empêcher l'introduction de la PPA au Canada met l'accent sur la prévention et la préparation. Troisièmement, nous travaillons de concert avec des partenaires du pays et de l'étranger pour finaliser un cadre et un plan d'action connexe à l'égard de la PPA.

[Traduction]

Pour commencer, monsieur le président, l'ACIA a reconnu dès le départ l'importance d'empêcher l'introduction de la peste porcine africaine, la PPA, au Canada. En fait, c'est une maladie que nous surveillons depuis des années, même avant son apparition en Chine. Un volet important de notre mandat consiste à protéger la santé des animaux au Canada.

La PPA est une maladie porcine virale contagieuse qui peut entraîner des taux de mortalité élevés chez les porcs d'élevage et sauvages infectés. Jusqu'ici, aucun cas de PPA n'a été signalé en Amérique du Nord. Cependant, la maladie se propage rapidement ailleurs sur le globe.

Le premier cas de PPA a été découvert en Afrique dans les années 1920 et la maladie a commencé à se propager à l'extérieur de l'Afrique en 2007. Depuis l'été et l'automne 2018, la PPA s'est propagée considérablement dans certaines régions d'Europe et d'Asie.

Je tiens à préciser qu'il n'y a aucun risque pour la santé humaine associé à la PPA. Les aliments sont salubres et il n'y a aucun risque de transmission de la maladie aux humains. Cependant, son introduction au Canada pourrait avoir un effet dévastateur sur la santé des porcs et donc sur l'industrie porcine canadienne, comme vous l'avez entendu juste avant que Jaspinder et moi-même ne vous rejoignons à la table.

Le Canada est le troisième plus grand pays exportateur de porc tant du point de vue de la valeur que du volume; en effet, sa production représente environ 20 % du commerce mondial de porc. En 2017, le Canada a exporté 1,2 million de tonnes de porc, soit une valeur de 4 milliards de dollars, à plus de 100 pays. L'industrie porcine canadienne contribue à plus de 100 000 emplois, générant près de 24 milliards de dollars.

Comme vous l'avez entendu ce matin, nous travaillons avec des représentants de gouvernements et de l'industrie, tant au pays qu'à l'étranger, pour réduire le plus possible les risques et protéger la population porcine du Canada. Nos efforts ont été déployés en partenariat avec l'industrie.

Étant donné que le Canada et les Amériques sont actuellement exempts de la PPA, nous prenons les devants en agissant avec détermination et de façon concertée, notre but étant d'attirer l'attention sur la question de la PPA et de combler les lacunes de l'approche que nous adoptons pour lutter contre la maladie.

Cela m'amène à mon deuxième point. La prévention et la préparation sont nos principales préoccupations. Nous devons être prêts à faire face à toutes les éventualités. Voilà pourquoi le Canada continue de prendre des mesures en ce sens.

Monsieur le président, le principal problème lié à la PPA est qu'il n'existe aucun traitement ni vaccin. Il est donc encore plus important de mettre l'accent sur la prévention et la préparation.

Comme je l'ai dit précédemment, nous travaillons de concert avec un vaste éventail de représentants, surtout auprès de l'industrie — tant du côté des producteurs que des transformateurs — afin de tout mettre en oeuvre pour empêcher l'introduction de la PPA en Amérique du Nord et être prêts à intervenir advenant que la maladie se propage sur notre continent. Nous travaillons notamment avec des représentants de gouvernements et de l'industrie à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan d'action national et collaborons étroitement avec les États-Unis et le Mexique, compte tenu de la nature intégrée de nos industries. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec nos partenaires de la QUAD — États-Unis, Nouvelle-Zélande et Australie — ainsi qu'avec des partenaires internationaux comme l'Organisation mondiale de la santé animale, ou OIE, et l'Union européenne, ainsi qu'avec divers participants de l'industrie et du milieu universitaire, entre autres.

Un autre précieux partenaire, c'est l'Agence des services frontaliers du Canada. Un montant qui pourrait atteindre 30 millions de dollars a récemment été affecté pour augmenter le nombre de chiens de détection aux aéroports canadiens et ainsi empêcher l'entrée au Canada de produits de porc non déclarés. Dès le début, on a reconnu que c'était l'un des vecteurs dont nous devons nous préoccuper. Ces chiens sont un moyen extrêmement efficace de fouiller rapidement de grandes quantités de bagages et ils réussissent très bien à trouver des produits de viande importés non déclarés.

Par ailleurs, conformément à une déclaration ministérielle de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, des contrôles à l'importation supplémentaires ont été imposés pour les ingrédients d'origine végétale et les ingrédients d'aliments pour animaux arrivant à certains ports maritimes canadiens en provenance de pays où la PPA est déjà établie.

• (1210)

Des outils comme le zonage permettent de faciliter un commerce sécuritaire des produits en provenance de régions non touchées en cas d'éclosion. En collaboration avec nos principaux partenaires commerciaux, nous nous affairons à faire reconnaître le zonage en cas d'éclosion au Canada.

Ce qui m'amène à mon dernier point. La PPA n'a pas de frontière. Aucun pays ni intervenant ne peut à lui seul régler la situation. Ce que je sais avec certitude, c'est que nous devons travailler ensemble — l'industrie et tous les ordres de gouvernement — pour nous assurer que la PPA n'entre pas au Canada.

C'est pourquoi, plus tôt ce mois-ci, un forum international organisé par le Dr. Komal, sous l'égide du Canada et des États-Unis, a eu lieu à Ottawa. Pendant deux jours, dans le cadre du forum, nous avons discuté, avec des collègues de partout dans le monde, de moyens d'atténuer les risques liés à la PPA. Parmi les participants, on comptait 150 dirigeants et décideurs des gouvernements et de l'industrie de 15 pays, qui ont mis en commun leur expertise, participé à des discussions productives et contribué à l'élaboration de stratégies concernant la PPA.

Conjointement, nous finalisons actuellement un cadre et un plan d'action connexe qui faciliteront le maintien de la collaboration entre les pays et la prise de mesures pour planifier la préparation, améliorer la biosécurité, assurer la continuité des activités et coordonner les communications sur les risques. Ce cadre et le plan d'action connexe tireront parti des bases déjà établies pour être fin prêts à intervenir rapidement en cas d'introduction de la PPA dans la région des Amériques; renforcer les mesures de biosécurité qui empêcheront l'entrée de la PPA et atténueront sa propagation; établir des ententes dans le secteur porcin qui viseront à atténuer les

répercussions commerciales de la PPA; et communiquer de façon efficace.

Dans le cadre de nos dialogues à l'échelle nationale et internationale, nous avons également cerné plusieurs excellentes occasions de collaboration dans le but d'accélérer la mise en oeuvre du cadre conjoint une fois qu'il sera prêt.

Le cadre ne marque pas la fin de notre collaboration. Nous avons cerné des domaines qui nécessitent une analyse plus poussée. D'autres discussions sur les prochaines étapes, en fonction du cadre définitif, auront lieu ce mois-ci à l'Organisation mondiale de la santé animale.

Nous tenons à poursuivre nos efforts en collaboration avec les représentants de l'industrie et de tous les ordres de gouvernement, afin d'atténuer le plus possible les répercussions que la PPA pourrait avoir au Canada. Je sais que nous devons tous travailler ensemble pour réussir.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de parler de cet important dossier.

Le président: Merci, madame Barnes.

Monsieur Gaspar. Je vous en prie.

[Français]

M. Fred Gaspar (directeur général, Direction du programme commercial, Agence des services frontaliers du Canada): Merci, monsieur le président.

Comme l'a mentionné ma collègue de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'épidémie de peste porcine africaine en Europe de l'Est et en Asie centrale représente une menace sérieuse pour l'industrie porcine canadienne. Nous travaillons très fort avec l'ACIA pour prévenir une épidémie.

[Traduction]

L'ASFC est responsable de l'application des politiques de l'ACIA telles qu'elles s'appliquent au point d'entrée à la frontière canadienne. Notre Agence remplit ce rôle en vérifiant que les voyageurs ne possèdent pas de produits alimentaires, végétaux ou animaux non admissibles et en s'assurant que les envois commerciaux sont dédouanés, refusés ou soumis à l'inspection de l'ACIA conformément aux recommandations de l'ACIA. Il convient de noter que les marchandises provenant de pays touchés, comme les produits de porc non cuits, sont toujours interdites aux frontières du Canada.

Dans la gestion de la frontière, l'Agence des services frontaliers du Canada, l'ASFC travaille en étroite collaboration avec l'ACIA pour garantir que les marchandises qui menacent de propager la peste porcine africaine au Canada soient interdites le plus tôt possible. À cette fin, l'ASFC a pris plusieurs mesures, tant sur le plan opérationnel que sur le plan de la sensibilisation du public, pour empêcher la peste porcine africaine d'être introduite au Canada.

Ces étapes ont inclus le redéploiement stratégique des ressources, y compris des équipes de chiens détecteurs d'aliments, de végétaux et d'animaux, AVA, pour se concentrer sur les vols en provenance des pays touchés par la peste porcine africaine; une vigilance accrue en matière de surveillance des voyageurs et des marchandises en provenance de pays infectés par la peste porcine africaine; l'assurance que nos agents ont la formation et la sensibilisation dont ils ont besoin pour être vigilants lors du filtrage des voyageurs; et à s'assurer de l'état de préparation en collaborant avec l'ACIA pour élaborer de plans d'intervention opérationnels, le cas, échéant.

En ce qui concerne nos communications avec le public voyageur, l'ASFC a également pris un certain nombre de mesures importantes. Nous avons placé des affiches sur la peste porcine africaine en 13 langues dans 18 aéroports canadiens et dans des bureaux internationaux à l'étranger. Nous avons distribué des dépliants pour informer les voyageurs de leur responsabilité de déclarer les articles AVA. Nous avons publié des avis sur la peste porcine africaine sur les pages Web et les médias sociaux de l'ASFC. Nous avons communiqué avec les compagnies aériennes et les aéroports dans les pays étrangers grâce aux agents de liaison de l'ASFC en poste à l'étranger. Enfin nous avons identifié des moyens supplémentaires pour les envois de potentielles marchandises contaminées à la peste porcine africaine par messagerie, tels que sur le site Web d'immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada, IRCC, pour les autorisations de voyage électroniques et les visas au Canada.

Pour renforcer la conformité, l'ASFC met en application le régime des sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, SAPAA de l'ACIA pour les infractions à la législation en vigueur. Selon ce système, les agents des services frontaliers peuvent imposer de pénalités de 1 300 \$ au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada aux voyageurs qui omettent de déclarer des produits à base de viande de porc.

Enfin, le Budget 2019 prévoyait 32 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, à compter de 2019-2020 et jusqu'à 5,8 millions par an par la suite, afin d'accroître le nombre d'équipes de chiens détecteurs à l'ASFC. Au cours des prochaines années, l'ASFC acquerra et formera 24 nouvelles équipes de chiens détecteurs d'AVA, en vue de leur déploiement dans des points d'entrée à risque élevé. Notre premier déploiement de six équipes dans les principaux aéroports sera effectif d'ici la fin d'année civile 2019.

Nous avons reçu le mandat et nous avons commencé à agir.

•(1215)

[Français]

Voilà qui conclut mon discours d'ouverture. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Gaspar.

Nous entamons maintenant la période de questions.

[Traduction]

Monsieur Shipley, vous avez six minutes.

M. Bev Shipley: Merci beaucoup de votre exposé.

Monsieur Gaspar, vous avez déjà répondu à ma question sur les pénalités. Quelles sont les conséquences d'une infraction grave et intentionnelle lors d'une importation?

M. Fred Gaspar: Le Régime de sanctions administratives pécuniaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada prévoit ces conséquences. Le principal problème que nous rencontrons avec les voyageurs concerne les déclarations. Si vous déclarez n'avoir pas de produits alimentaires, végétaux et animaux et qu'il est établi qu'en réalité vous en avez, c'est une fausse déclaration et vous êtes passible d'une pénalité pouvant aller jusqu'à 1 300 \$. C'est la peine maximale permise par la loi. Nous avons indiqué à nos agents qu'ils devraient être vigilants et se tenir prêts à appliquer la peine maximale.

M. Bev Shipley: Dans le cas d'une infraction majeure, une somme de 1 300 \$ fait partie des frais d'exploitation. Je suis plus préoccupé par...

M. Fred Gaspar: Le côté commercial?

M. Bev Shipley: — une atteinte intentionnelle et les conséquences qui en découleraient. Vous m'avez donné la réponse.

J'espérais que quelque chose de beaucoup plus important soit prévu. Nos producteurs de porc dépendent des exportations, si cette maladie atteint le Canada, cela nuirait à l'une des plus grandes organisations de producteurs du pays.

Si des gens exportent cette maladie, cela m'inquiète. Les témoins précédents en ont parlé un peu. Il y a des préoccupations au sujet des activistes pour la défense des animaux, parce que nous ne savons pas d'où ils viennent. Ils entrent par effraction dans nos installations. Ils sont en contact avec nos animaux. En fait, ils entreprennent de les faire sortir des bâtiments. Si on me demandait ce que nous pouvons faire, je suggérerais à tous, à notre industrie et à ceux qui l'appuient, de se joindre à nous. Nous devons agir auprès des procureurs généraux de nos provinces et auprès de notre gouvernement pour veiller à ce que des mesures soient prises, car cette peste pourrait très bien être introduite dans une grange par l'un de ces militants.

Pour ce qui est de la contamination des aliments, nous avons parlé des aliments transformés. Nous avons parlé des céréales. Y a-t-il des aliments qui proviennent de pays touchés par la PPA?

•(1220)

Mme Colleen Barnes: Oui, monsieur le président, il y en a.

Lorsque la marchandise provient de pays touchés, les importateurs doivent s'assurer que la PPA n'est pas présente. Ils peuvent le faire comme cela a été décrit tout à l'heure. Soit les aliments reçoivent un traitement thermique avant leur arrivée au Canada, ou avant d'être entreposés, soit ils proviennent d'une installation où la biosécurité est très élevée. Nous avons essayé d'adopter une approche axée sur les résultats et de laisser les importateurs gérer ce risque du mieux qu'ils le peuvent en utilisant les données scientifiques dont nous disposons. Il y a plusieurs façons acceptables de permettre à un importateur d'importer un ingrédient ou un aliment d'un pays infecté par la PPA. Il doit nous prouver que le produit n'est pas contaminé.

Dr Jaspinder Komal (vice-président, Direction des sciences, vétérinaire en chef et délégué du Canada auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale, Agence canadienne d'inspection des aliments): Nous avons parlé de la biosécurité, monsieur le président. Cet aspect de la biosécurité nécessite que les producteurs s'assurent que leurs approvisionnements proviennent de sources qu'ils connaissent et qui font effectivement partie d'un programme, comme le programme ProQualité. Ils sont alors tout à fait sûrs de l'origine et du fournisseur de ces ingrédients. Tous ces éléments contribuent à la biosécurité à la ferme.

M. Bev Shipley: Madame Barnes, vous avez parlé dans votre exposé du zonage. C'est un problème que nous avons eu avec l'ESB. Vous avez également indiqué qu'avant cette éclosion, vous y travailliez déjà. Pouvez-vous nous parler de vos réalisations, depuis vos débuts jusqu'à aujourd'hui?

Mme Colleen Barnes: Je pense que c'est très différent de l'encéphalopathie spongiforme bovine, parce qu'avec l'ESB, nous avons vraiment commencé à agir une fois que nous étions confrontés au problème. Dans le cas présent, nous agissons de façon préventive. Nous essayons d'envisager tous les scénarios et d'anticiper tous les programmes.

M. Bev Shipley: Dans quelle mesure les pays avec lesquels nous devons traiter acceptent-ils le zonage au Canada, compte tenu de notre immense territoire et de notre faible population?

Mme Colleen Barnes: Je vais laisser Jaspinder Komal répondre, mais je vais en dire un mot. Ce sont des conversations que nous avons avec nos partenaires commerciaux.

M. Bev Shipley: Oui.

Mme Colleen Barnes: Ils doivent avoir l'assurance que tous les risques sont gérés dans les zones que nous créons et qu'ils peuvent en toute confiance accepter des produits provenant du Canada. Nous réfléchissons aux scénarios. Que se passe-t-il si cela arrive au Manitoba, où la densité est élevée? Et si c'est dans un endroit éloigné? Que proposerons-nous aux partenaires commerciaux? Encore une fois, pour essayer de prendre les devants avant que nous n'ayons un problème, nous négocions actuellement avec nos partenaires commerciaux les conditions dans lesquelles ils nous permettraient d'établir des zones et accepteraient nos conditions.

Ces échanges se déroulent au niveau du vétérinaire en chef, alors je vais laisser Jaspinder Komal détailler un peu.

Dr Jaspinder Komal: Merci, madame Barnes.

Nous devons garder à l'esprit que ces accords de zonage sont bilatéraux, donc ils doivent fonctionner dans les deux sens. Si le pays avec lequel nous avons une entente est touché par un cas de PPA, nous devons accepter qu'il établisse un zonage et nous devons accepter ses produits. C'est un point très important.

Dans cette optique, puisque nous essayons de négocier en fonction des règles de l'OIE, le pays doit avoir une bonne surveillance vétérinaire et être en mesure de gérer son problème grâce à un zonage à des fins de gestion des maladies, mais aussi nous donner l'assurance que les produits proviennent de zones sûres. Ce sont deux bons arguments en faveur d'une entente de zonage.

Le président: Merci, monsieur Komal.

Malheureusement, je dois passer au suivant. Je suis sûr que vous aurez l'occasion de répondre plus tard.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Francis Drouin: Avant de continuer, j'aimerais moi aussi faire écho aux commentaires que vous avez faits au sujet de Kelsey Johnson au début de la réunion. Nous espérons qu'elle travaillera à trouver un remplaçant afin que l'agriculture soit aussi bien médiatisée qu'elle l'a été au cours des six ou sept dernières années.

Je suppose, monsieur Komal, que vous aurez un rôle important à jouer dans cette affaire, parce que j'aimerais savoir quelles sont les politiques que nous avons mises en place pour surveiller les problèmes liés aux maladies animales. Quels sont les éléments déclencheurs qui déterminent si nous devons mettre en oeuvre telle ou telle politique? Comme vous l'avez dit, madame Barnes, cela ne touche que la santé des animaux, de sorte qu'il n'y a aucun risque pour la santé humaine. De toute évidence, la science nous le dit, mais une fois que cela se déclenche, on pourrait se rendre compte qu'il y a un impact sur la santé humaine, ou qu'en réalité cela va simplement concerner la santé animale... Quel rôle le Canada joue-t-il sur la scène internationale pour gérer ces maladies et s'assurer qu'il n'y a pas d'éclosion majeure? Au bout du compte, nous ne voulons pas que les producteurs canadiens soient touchés.

• (1225)

Dr Jaspinder Komal: C'est une très bonne et une très vaste question. Ma collègue Colleen Barnes est responsable de la mise en oeuvre des politiques sur la santé animale, mais je vais en parler et elle pourra ajouter quelque chose.

Lorsque nous établissons les politiques, nous déterminons si la maladie est présente au Canada. Si c'est le cas, nous vérifions à qui en incombe la responsabilité, parce qu'elle est partagée entre les provinces et le gouvernement fédéral. Nous assumons toutes les responsabilités liées aux maladies qui ne sont pas présentes au Canada. Autrement dit, nous allons surveiller la frontière et toutes les maladies qui arrivent, nous allons les gérer ou les éradiquer.

Deuxièmement, nous cherchons également à travailler avec l'Agence de la santé publique du Canada pour comprendre les répercussions de la vérification des zones sur les questions de santé publique humaine et la façon dont nous les gérons. Nous pouvons gérer cela avec l'Agence de la santé publique et aussi avec les provinces.

Nous examinons toujours ces aspects lorsque nous élaborons nos programmes. Pour les maladies qui ne sont pas présentes, notre première action est de les empêcher d'entrer au Canada, ou si elles arrivent, de les éradiquer. Dans le cas de la PPA, étant donné qu'elle n'est pas arrivée, nos mesures ont été fondées sur la prévention. Nous avons adopté une nouvelle approche pour éviter qu'elle n'entre dans le pays. Étant donné la concentration de ce virus en circulation au niveau mondial, notre industrie estime que nous devons prendre des mesures de prévention.

Pour ce qui est de notre rôle international, nous avons travaillé avec l'OIE et d'autres partenaires comme la FAO et la Commission européenne. Ils sont désormais touchés par cette maladie, alors nous voulons tirer les enseignements de leur expérience. Nous avons organisé un forum ici, à Ottawa, pour nous familiariser avec leurs pratiques exemplaires au cas où nous serions confrontés à cette maladie ici et que nous aurions à prendre des mesures. Nous avons beaucoup appris et nous avons élaboré une approche assez satisfaisante pour la suite. Elle est synthétisée dans ce document.

En même temps, le Canada a joué un rôle de chef de file dans ce dossier en rassemblant les acteurs mondiaux, car c'est un problème mondial et nous voulons nous y attaquer collectivement pour minimiser la concentration de ce virus. Notre objectif est aussi de faire en sorte qu'il ne pénètre pas dans la région des Amériques.

M. Francis Drouin: Y a-t-il des conversations au sujet des limites régionales? Je sais que nous travaillons à l'établissement de frontières régionales, mais est-ce que cela serait accepté, par exemple, aux États-Unis, avec lesquels nous faisons beaucoup d'échanges commerciaux? Si nous affirmons pouvoir gérer cette maladie parce qu'elle n'est présente que dans une partie de l'Ontario, cette pratique serait-elle acceptée aux États-Unis, par exemple? Des discussions sont-elles en cours pour gérer ceux qui ne sont pas touchés par ces maladies? Pensez-vous qu'il soit possible que cela se produise sur la scène mondiale?

Dr Jaspinder Komal: Merci. Je vais poursuivre dans la même veine que la réponse que j'essayais de donner.

Lorsque nous savons que des pays aux vues similaires suivent ces règles de zonage, exercent une bonne surveillance vétérinaire et que nous avons confiance, nous concluons des ententes avec eux. Nous sommes en train d'en conclure une avec les États-Unis et une avec l'Europe et nous travaillons avec le Japon pour en établir une. Ensuite, nous regarderons ce qui se passe dans d'autres pays au fur et à mesure que nous continuerons de bâtir cette confiance.

Avec les États-Unis, nous sommes très près du but. Dans le cadre de notre coopération en matière de réglementation avec les États-Unis, nous avons conclu une entente de zonage pour la gestion de la grippe aviaire. Nous voulions simplement nous assurer que les conditions soient en place au moment de finaliser le tout avec les États-Unis. Nous l'avons fait, les États-Unis et le Canada mettront cela en pratique si la maladie survient dans l'un ou l'autre pays.

• (1230)

M. Francis Drouin: D'accord, c'est excellent, parce qu'au bout du compte, ce que nous voulons éviter c'est une fermeture complète de la frontière.

Dr Jaspinder Komal: En effet.

M. Francis Drouin: Merci.

Le président: Merci, messieurs Drouin et Komal.

Nous passons maintenant à M. MacGregor, pour six minutes, s'il vous plaît.

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup de comparaître devant le Comité aujourd'hui.

Monsieur Gaspar, je vais commencer par vous demander une petite précision. Il y a 32 millions de dollars sur cinq ans, à raison de 5,8 millions de dollars par année. C'est ainsi que le financement est réparti au cours de ces cinq années?

M. Fred Gaspar: Oui.

M. Alistair MacGregor: C'est pour les chiens de détection. C'est formidable. Je sais que les chiens sont très efficaces grâce à leur odorat.

Cela dit, avec toutes les mesures que nous mettons en place — les notification, etc. — avez-vous une idée du nombre de produits du porc non déclarés que découvrent vos agents? Quel est le taux? Est-ce encore un problème assez courant? Trouvent-ils des produits du porc non cuits et non déclarés, dans les valises des gens et ainsi de suite?

M. Fred Gaspar: Nous avons des statistiques jusqu'à la fin de l'exercice précédent, soit 2017-2018. Nos équipes de chiens de détection ont effectué un peu plus de 5 000 fouilles, ce qui a entraîné un peu plus de 7 000 interceptions d'aliments, de végétaux et de produits animaux interdits, chaque année. Cela a donné lieu à plus de 400 sanctions monétaires prévues dans le domaine agricole.

Nous estimons qu'environ 25 à 30 % de toutes ces saisies d'aliments, de végétaux et d'animaux sont liées aux produits du porc.

M. Alistair MacGregor: C'est impressionnant.

Quel point d'entrée se trouve en tête dans ce dossier? Selon vous, quel est le plus problématique?

M. Fred Gaspar: Nous essayons de ne pas divulguer les détails opérationnels concernant le déploiement des chiens. Je ne pense pas trahir un secret en disant que les aéroports qui reçoivent des vols en provenance des pays touchés sont ceux qui nous intéressent le plus et sur lesquels nous concentrons nos efforts. Mais notre principe fondamental est d'essayer d'utiliser l'agilité comme moyen de gérer cette maladie.

Depuis le tout début, en consultation avec l'ACIA, nous faisons en sorte de maintenir notre dispositif en situation de pouvoir déployer quelques équipes, avec un préavis relativement court, aux principaux points d'entrée, si nécessaire.

M. Alistair MacGregor: Madame Barnes, dans la lutte que nous menons avec la Chine au sujet du canola, obtenir des informations au sujet des préoccupations phytosanitaires de ce pays vis-à-vis de notre

produit équivaut à essayer de presser un caillou pour avoir de l'eau. Dans le cadre de nos relations internationales, constatez-vous que les pays se montrent ouverts sur l'étendue et la diffusion de la PPA et sur la réussite de leurs mesures de confinement? Estimez-vous qu'il s'agit d'un dialogue très ouvert et franc avec les autres pays?

Mme Colleen Barnes: Je commencerai par dire que nous avons eu un excellent exemple au forum, monsieur le président. Même un représentant de la Chine était là pour parler de ce qui se passe dans ce pays.

De plus, si vous êtes membre de l'OIE, vous avez l'obligation de signaler la maladie. Les pays se sont manifestés lorsqu'ils ont eu leur premier cas. De mon point de vue, il semble y avoir une assez bonne transparence.

Dr Jaspinder Komal: L'Europe vit cela. Nous avons vu des exemples de la qualité de notre collaboration. Ensuite, le Japon est au beau milieu de tout cela, avec la Chine, le Vietnam et depuis peu Hong Kong et même la Mongolie. La maladie se propage comme une traînée de poudre. Le Japon travaille en étroite collaboration avec nous. Les Japonais sont ouverts à la discussion.

Comme vétérinaire en chef, je pense qu'étant donnée l'influence du Canada auprès de l'OIE, je peux dire en toute confiance que, oui, les pays échangent des informations. Ils ont tous intérêt à éliminer la maladie, à la gérer ou à la prévenir. Même la région des Amériques avec laquelle je travaille est très intéressée à travailler avec nous.

M. Alistair MacGregor: Quel pays joue actuellement un rôle de premier plan dans la virologie de la PPA?

Je sais qu'il s'agit probablement d'un effort coordonné, mais y a-t-il un pays qui consacre beaucoup de ressources à l'étude de la question, qui essaie de trouver un remède, un vaccin, etc.?

Dr Jaspinder Komal: Il s'agit d'un effort coordonné. C'est un virus très résistant, un virus à ADN qui n'est pas comme la grippe. Il est très difficile de produire un vaccin.

Il y a une alliance mondiale pour la recherche intitulée Global African Swine Fever Research Alliance, la GARA. C'est sa mission. Le Canada et les États-Unis en font partie. Nous jouons un rôle de chef de file en incitant ou en amenant d'autres pays à se joindre à nous avec l'aide de l'OIE et de la FAO. Dans le cadre du forum, nous avons recommandé que la GARA poursuive ces activités et collabore avec les pays pour mettre au point les vaccins. Le Canada y participera très activement.

• (1235)

M. Alistair MacGregor: Ma dernière question s'adresse à Mme Barnes.

Nous avons entendu parler de la propagation du sanglier. L'une des demandes adressées à l'Agriculture Canada était que... Les sangliers franchissent maintenant les frontières provinciales et sont arrivés en Colombie-Britannique. Ils ont traversé les Rocheuses.

Quels sont les efforts de coordination offerts par le gouvernement fédéral aux provinces pour qu'elles n'aient pas à gérer seules ce problème?

Mme Colleen Barnes: Nous avons travaillé au niveau fédéral avec l'Environnement Canada, qui s'intéresse à cette question. Nous leur avons parlé tout de suite après avoir compris qu'il s'agissait d'un vecteur possible.

Nous travaillons également avec les provinces. C'est intéressant. Au niveau provincial, les ministères de l'Agriculture doivent ensuite communiquer avec les ministères de la Faune de ces provinces. Il s'agit maintenant d'un effort majeur de coordination. Comme John Ross l'a mentionné, je pense que cela va prendre un certain temps simplement en raison de l'étendue. Nous bénéficions depuis hier de l'étude de la Saskatchewan qui nous donne une idée de la localisation de ces animaux. Cela nous sera très utile.

Le président: Monsieur Longfield, vous avez six minutes.

M. Lloyd Longfield: Madame Barnes, j'aimerais poursuivre dans la même veine au sujet de la coordination provinciale.

J'ai fait part au dernier groupe de témoins d'une préoccupation. Vous venez de mentionner le ministère de l'Environnement et du Changement climatique. C'est un problème mondial. Certains pays ou certaines instances infranationales se retirent des initiatives de lutte contre les changements climatiques.

Que se passerait-il si, au niveau politique, l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario décidaient de ne pas participer à la détection de la peste porcine africaine? Que se passerait-il si ces provinces décrétaient que cela coûte trop cher à leur gouvernement, qu'elles réduisent les coûts et qu'elles ne participeront pas?

Quel genre de risque cela représente-t-il pour notre approvisionnement alimentaire?

M. Earl Dreeshen: J'invoque le Règlement.

Le président: Désolé, monsieur Longfield, nous avons un rappel au Règlement.

M. Earl Dreeshen: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Si le député souhaite discuter des changements climatiques, je n'y vois pas d'inconvénient, mais il est parfaitement déplacé de laisser entendre que l'une ou l'autre de ces provinces tente de quelque façon que ce soit de réduire au minimum le travail qu'elle ferait sur l'infestation de la peste porcine africaine ou sur tout autre type de maladie.

Je demanderais au député de reconnaître que ses propos...

M. Lloyd Longfield: Non.

M. Earl Dreeshen: — et la signification de ce genre de commentaire.

Le président: D'accord.

C'est vraiment un débat. Cela soulève un point, si...

M. Lloyd Longfield: J'essaie de savoir si un risque existe.

Le président: Merci, monsieur Dreeshen.

M. Lloyd Longfield: Pour ce qui est de la coopération provinciale, ou de la coopération internationale, comment déterminerions-nous les risques ou en ferions-nous rapport?

Mme Colleen Barnes: Monsieur le président, notre capacité d'action se résume à ce que nous pouvons contrôler. Depuis un an, nous nous concentrons vraiment sur la sensibilisation, pour nous assurer que tout le monde est conscient du danger et des conséquences. C'est quelque chose que nous pouvons contrôler. Nous avons été très efficaces pour faire participer les intervenants, nous assurer que nous sommes tous sur la même ligne, que nous comprenons ce que fait chacun et que chaque province ou gouvernement fait son maximum pour gérer le problème.

M. Lloyd Longfield: L'OIE examine-t-elle les préoccupations infranationales? Nous avons parlé de la compartimentalisation, qui n'est pas une norme suivie par tous les pays. C'est certainement une des possibilités, mais il y en a d'autres.

Dans quelle mesure participons-nous à l'OIE en matière de normes internationales, y compris les normes infranationales?

Dr Jaspinder Komal: L'OIE élabore des normes avec les pays membres. Le Canada participe très activement à l'élaboration de ces normes. Le zonage en est une et la compartimentalisation en est une autre.

Une fois que les normes sont élaborées par l'OIE, il revient aux pays membres de les mettre en œuvre et de les intégrer à leurs programmes de réglementation. C'est à ce sujet que je parlais du développement de la surveillance et de la capacité. Nos membres sont tous à des stades différents, mais le Canada prêche activement en faveur du respect de ces règles par les pays membres.

M. Lloyd Longfield: Très bien.

Les États-Unis envisagent un plan national de surveillance active des porcs commerciaux, des porcs de basse-cour et des sangliers. Le Canada emprunte-t-il les mêmes voies, ou sommes-nous suffisamment avancés pour savoir ce que nous allons faire avec le plan de surveillance active, y compris en ce qui concerne certains des logiciels que nous avons mentionnés avec le dernier groupe de témoins?

• (1240)

Dr Jaspinder Komal: Comme on l'a dit plus tôt, nous travaillons en étroite collaboration avec nos homologues américains pour que chacun sache ce que fait l'autre. Ils vont de l'avant avec le programme de surveillance. Nous travaillons également à notre programme de surveillance au Canada. Comme John Ross l'a mentionné, nous devons nous assurer de bien faire les choses. Nous veillons à ce qu'en cas d'arrivée de la maladie, nous soyons sûrs qu'elle soit vraiment là. Parfois, il peut y avoir de fausses déclarations, ce qui peut avoir des répercussions.

C'est ce que nous essayons de régler, mais nous aurons un programme. Les États-Unis réfléchissent également à ce qu'ils pourraient faire qui ressemblerait à notre programme clé. C'est un effort très concerté des deux pays.

M. Lloyd Longfield: Je comprends que nous assumons un rôle de chef de file dans la mesure où nous aurons une conférence internationale ce mois-ci. Cette question m'a été soumise par certains de nos intervenants à Guelph à la mi-mars, ce qui a donné lieu à une motion.

Mars, avril, mai — Quand les plans d'atténuation seront-ils bien en place et communiqués aux agriculteurs du sud-est du Manitoba et jusqu'aux petites fermes de Terre-Neuve?

Mme Colleen Barnes: Monsieur le président, nous y travaillons activement en ce moment même. Nous avons pris un certain nombre de mesures. Il va nous falloir... Il y a encore du travail à faire.

Je pense que nous en sommes au point où nous gérons de manière satisfaisante les façons dont il peut se propager. Il s'agit maintenant de nous assurer à l'interne que nous sommes prêts. Nous devons faire une planification opérationnelle très détaillée, par exemple, « dès le premier jour, si cela se produit, voici ce qui se passera ensuite ». Nous devons réfléchir à un certain nombre de scénarios, qu'il s'agisse d'une incursion provinciale ou sauvage et mener à bien le travail prévu.

M. Lloyd Longfield: Bien sûr.

Mme Colleen Barnes: Ce sont des choses sur lesquelles on travaille activement. À la suite de la table ronde sur les chaînes de valeur, la conversation sur le porc tenue la semaine dernière va vraiment nous aider à comprendre ce sur quoi nous devons nous concentrer.

M. Lloyd Longfield: La ministre a reçu une lettre le 13 mai, alors je suis sûr qu'elle est en train de la passer en revue avec des membres de son ministère et son personnel. Le temps est toujours essentiel, mais l'argent est tout aussi essentiel.

Est-ce que certaines de ces recommandations sont assorties de crédits ou est-ce quelque chose que nous devons examiner du point de vue politique?

Mme Colleen Barnes: De notre côté, nous avons investi. Nous avons demandé à nos employés les plus talentueux de s'occuper de ce dossier. À l'heure actuelle, je pense que tout va bien pour ce qui est de nos ressources. De plus, si le pire devait se produire, l'Agence dispose de fonds pour la gestion des urgences dont nous pourrions nous prévaloir.

M. Lloyd Longfield: Il y a des plans d'Agri-relance qu'il faudra peut-être compléter.

Mme Colleen Barnes: Pour ce qui est des programmes pour l'industrie, c'est vraiment Agriculture Canada qui doit tenir compte de cela. Nous ne sommes ici que pour parler de réglementation.

M. Lloyd Longfield: D'accord.

Le président: Merci monsieur Longfield.

Madame Nassif vous avez la parole.

Mme Eva Nassif: Monsieur Longfield, vous pouvez prendre mon temps de parole, si vous le voulez. C'est à vous de décider.

M. Lloyd Longfield: D'accord.

Peut-être pourriez-vous poursuivre...

Dr Jaspinder Komal: Je veux simplement souligner la collaboration et le partenariat entre les divers intervenants, y compris l'industrie, les provinces, le gouvernement fédéral, l'ASFC et aussi les États-Unis et d'autres pays. Ils sont tout à fait disposés à faire leur part. Nous avons commencé à travailler là-dessus en juillet et août derniers avec les États-Unis et le Mexique lors d'une réunion du Comité nord-américain de la santé animale. Il y a une large collaboration et cela est sans précédent. Étant donné l'importance de la maladie, nous devons souligner l'aide que nous recevons de tous les côtés.

M. Lloyd Longfield: Très bien.

Je sais qu'au cours des années précédentes, j'ai posé des questions au sujet du financement de l'ACIA et j'ai demandé si nous avions assez de ressources pour accomplir le travail à faire en matière de développement des exportations et pour disposer de suffisamment d'inspecteurs. Nous devons trouver une solution ensemble pour éviter d'exercer des pressions sur nos exportateurs tout au long de ce processus, car je suis certain que nous devons nous heurter à des coûts supplémentaires.

M. Sheehan veut aussi partager son temps de parole.

M. Terry Sheehan: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il nous reste un peu moins de cinq minutes.

M. Terry Sheehan: Encore une fois, je remercie le Comité d'avoir été aussi proactif dans ce grand et important dossier.

Je viens de Sault Ste. Marie et j'aimerais poser une question spécifique. J'ai souvent vu des camions remplis de cochons dont les plaques d'immatriculation provenaient de partout au Canada et aux

États-Unis. Ils passent par notre frontière. Nous sommes l'un des principaux points d'entrée au Canada. Que fait le service frontalier canadien pour contrôler et inspecter les porcs et les personnes à l'entrée par voie terrestre? Je sais très bien ce qu'ils font dans les aéroports, mais quelles stratégies utilisent-ils aux points d'entrée terrestres?

• (1245)

M. Fred Gaspar: L'importation commerciale de porc et de produits du porc est régie par nos règlements pour ce qui est des données préalables exigées avant le franchissement de la frontière, afin que nous sachions quand les expéditions arrivent. Nous recevons donc l'information d'avance. Nous avons recours au ciblage de menaces commerciales fondé sur le risque pour mener les recherches utiles aux mesures d'interdiction ou aux inspections qui peuvent être appropriées. Si ces inspections soulèvent une inquiétude, l'ACIA intervient et effectue les inspections secondaires au Canada, qui peuvent être justifiées à cet égard. Nous avons une assez bonne vue d'ensemble des mouvements transfrontières. Vous avez raison; nous avons appris que le transport de porcs et de produits dérivés du porc est très important entre le Canada et les États-Unis.

M. Terry Sheehan: C'est certainement le cas.

J'ai une très brève question à poser avant de céder la parole à Jean-Claude, qui est le secrétaire parlementaire de la ministre de l'Agriculture.

Quel genre de collaboration entretenez-vous avec les universités, et ainsi de suite? Je connais les stratégies que nous employons actuellement, mais pouvez-vous nous donner une petite idée de ce qui s'en vient?

Dr Jaspinder Komal: En tant que vétérinaire en chef et vice-président, Direction des sciences, je collabore assez souvent avec les facultés d'agriculture et de médecine vétérinaire, mais ma participation est accrue dans ce cas. Premièrement, nous voulions sensibiliser tout le monde. Nous n'avons jamais eu cette maladie au Canada. Nous avons élaboré des documents de formation que nous avons partagés avec tous ceux qui travaillaient dans le secteur agricole ou qui y travailleront éventuellement à l'avenir, y compris des étudiants d'université aux différents cycles, des professeurs et des cliniciens. Nous avons aussi collaboré de la sorte avec l'industrie en utilisant les mêmes matériaux pour chercher les signes de cette maladie et préciser auprès de qui il faut la signaler.

Nous continuons d'évoquer cette question et nous passons maintenant à la préparation. Par exemple, si jamais nous avons besoin de l'aide de certaines personnes, nous discutons avec les représentants de quelques universités pour savoir si nous pouvons vraiment faire appel à des étudiants diplômés ou même à des professeurs de médecine vétérinaire. C'est le genre de choses sur lesquelles nous travaillons.

M. Terry Sheehan: Très bien. Merci.

Le secrétaire parlementaire voulait poser une question.

[Français]

Le président: Vous avez la parole, monsieur Poissant.

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup de l'information que vous nous fournissez aujourd'hui.

Les représentants des producteurs nous ont parlé tantôt de deux sujets qui les inquiètent beaucoup, à savoir les sangliers ainsi que les restes de table des restaurateurs.

Faites-vous un suivi avec vos homologues provinciaux concernant les restes de table provenant des restaurants? Pendant un certain temps, il était fréquent que les restaurateurs fournissent des restes de table aux petits producteurs pour qu'ils nourrissent leurs animaux.

Dr Jaspinder Komal: Je vous remercie de la question.

Pour ce qui est des sangliers, nous travaillons avec les divers intervenants. Nous sommes en train de sensibiliser tout le monde au fait que la biosécurité est de prime importance. Nous ne voulons pas que les cochons sauvages entrent en contact avec les cochons domestiques. C'est cette absence de contact qui va nous protéger.

En ce qui concerne les restes de table, nous avons de la chance, car le Canada a déjà une politique selon laquelle il est illégal d'utiliser les restes de table, dont ceux provenant des avions et des bateaux, pour nourrir les cochons. C'est déjà en vigueur. Nous travaillons avec les provinces afin de confirmer que cette pratique n'a pas cours.

M. Jean-Claude Poissant: Merci.

Dans un autre ordre d'idées...

Le président: Il ne vous reste que quelques secondes. En fait, c'est terminé.

M. Jean-Claude Poissant: C'est terminé?

D'accord, merci.

Le président: Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir.

Monsieur Berthold, la parole est à vous.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est dommage, monsieur Poissant. Je suis persuadé que votre question était très bonne.

Les représentants de l'industrie du porc nous ont appris tantôt qu'avec la mise sur pied d'un office canadien de promotion et de recherche pour le porc, l'industrie pourrait investir 1 million de dollars dans la promotion et la recherche sans que cela coûte un sou au gouvernement. Je pense que c'est là une option très intéressante, d'autant plus que, si nous consommons plus de porc canadien, nous risquons moins d'importer des produits pouvant propager des maladies. C'est simplement un commentaire que je voulais faire en passant. C'est une avenue qui semble très intéressante.

Monsieur Komal, j'aimerais savoir quel formulaire a causé un problème avec la Chine. Quel est le problème avec la Chine à propos de ce fameux formulaire?

• (1250)

Dr Jaspinder Komal: Le problème concerne quelques exportations, et c'est une question d'étiquetage. Celui-ci n'avait pas été fait sur les produits, mais plutôt sur les boîtes. Nous travaillons maintenant avec les autorités chinoises. Notre personnel sur le terrain, à l'ambassade canadienne, travaille avec ces gens pour résoudre le problème.

M. Luc Berthold: Une industrie ne fait pas une telle erreur du jour au lendemain. Y a-t-il eu un changement? Pourquoi cela s'est-il produit?

Dr Jaspinder Komal: Il n'y a pas eu de changement. Vu la très grande quantité d'exportations, il y a toujours des choses qui se passent. Ce n'est pas la première fois que nous voyons cela. Ce genre de choses arrivent et nous y apportons des correctifs.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup.

Monsieur Gaspar, en ce qui concerne le programme de chiens détecteurs, vous avez dit qu'une équipe serait en fonction d'ici la fin de 2019. Est-ce suffisamment rapide? Serait-il possible de mettre cela en œuvre plus rapidement? J'imagine qu'il faut des chiens.

M. Fred Gaspar: En fait, nous sommes en train de promouvoir le programme et la responsabilité que nous a confiée le Parlement.

À la base, nous avons déjà 15 équipes de chiens. Nous attendons la confirmation d'une douzaine d'équipes de chiens supplémentaires pour cette année et d'une autre douzaine pour l'année prochaine. La disponibilité des chiens constitue l'une des contraintes. Il faut les acheter. En fait, nous avons déjà passé notre commande. Nous avons donc bon espoir de pouvoir remplir ce mandat.

M. Luc Berthold: C'est parfait.

Monsieur le président, j'aimerais souligner que les choses ne s'améliorent pas avec la Chine en ce moment. C'est de pire en pire.

Le président: Pardon? Je n'ai pas compris.

M. Luc Berthold: Monsieur le président, les choses ne s'améliorent pas avec la Chine; elles vont de mal en pis. Le premier ministre vient tout juste de faire une déclaration, il y a 25 minutes environ.

[Traduction]

Le premier ministre Justin Trudeau a déclaré que le gouvernement chinois « ne suit pas les mêmes règles » après que les autorités chinoises eurent officiellement arrêté deux Canadiens.

[Français]

Le président: Est-ce relié à l'étude?

M. Luc Berthold: C'est mon temps de parole, monsieur le président. Je ne vois pas pourquoi vous m'interrompez.

Le président: Il faut quand même rester à l'intérieur du sujet. Est-ce relié à l'étude?

M. Luc Berthold: Monsieur le président, c'est mon temps de parole et je vais poursuivre ce que je disais, si vous me le permettez.

Le président: Oui, mais il faut que ce soit relié à l'étude, monsieur Berthold.

M. Luc Berthold: Alors, si vous le prenez de cette façon, monsieur le président, je vais déposer une motion.

Le président: Oui, il n'y a pas de problème.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup. Je vais donc avoir le temps d'en parler.

La motion est la suivante:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité invite le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire à discuter de sa visite à la réunion des ministres de l'Agriculture du G20 au Japon et à informer le Comité de ses discussions avec le ministre chinois de l'Agriculture concernant la crise du commerce du canola, et que la ministre soit invitée à comparaître pendant deux heures au plus tard le 21 mai 2019.

Le président: Avez-vous des commentaires à faire?

M. Luc Berthold: Comme je le disais, le premier ministre, Justin Trudeau, a fait une déclaration il y a quelques minutes concernant l'état des relations avec la Chine. Je vais relire l'information que j'ai ici en anglais.

[Traduction]

Le premier ministre Justin Trudeau dit que le gouvernement de la Chine ne respecte pas les mêmes règles depuis que les autorités chinoises ont officiellement arrêté deux Canadiens, Michael Spavor et Michael Kovrig.

[Français]

La semaine dernière, nous avons demandé à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire si elle avait l'intention de tenir une rencontre officielle avec son homologue chinois pour parler des problèmes de formulaires et du dossier du canola. La ministre a répondu qu'elle allait se tenir debout pour les producteurs de canola.

Nous avons appris qu'elle avait eu une rencontre informelle introductive avec son homologue chinois. Malheureusement, nous n'en avons qu'une version. La ministre ne nous a pas dit ce qui était arrivé pendant cette rencontre. Quelle information a-t-elle eue du ministre de l'Agriculture chinois? A-t-elle réussi à obtenir qu'une délégation technique se rende en Chine, oui ou non? Nous n'avons pas eu cette information. Il n'y a qu'un communiqué de presse disant qu'elle l'a rencontré de façon introductive, et c'est tout. Je pense que c'est important que ce comité soit mis au courant de l'évolution de la situation avec la Chine.

On veut entretenir des relations diplomatiques avec la Chine, mais on n'a toujours pas nommé d'ambassadeur dans ce pays. On n'a toujours pas agi à l'Organisation mondiale du commerce pour démontrer qu'on n'a pas l'intention de se laisser marcher sur les pieds pour des motifs techniques.

Des gens de l'Agence canadienne d'inspection des aliments nous ont assuré qu'ils étaient absolument convaincus de la qualité des tests et du canola qui avait été envoyé en Chine. Ce qui a été envoyé là-bas était sain. Tout ce qu'on demande, c'est d'envoyer une délégation technique en Chine. Malheureusement, cela fait plus d'un mois qu'on a fait cette demande et il semble qu'on soit complètement ignoré par la Chine à cet égard.

La semaine dernière, le premier ministre a reconnu que c'était une crise politique. Aujourd'hui, il reconnaît non seulement que c'est une crise politique, mais que la Chine semble jouer selon deux types de règlements. Je répète ce qu'on rapporte.

● (1255)

[Traduction]

Le premier ministre Justin Trudeau dit que le gouvernement chinois ne respecte pas les mêmes règles.

[Français]

Pour toutes ces raisons, il est important que le Comité demande à la ministre de comparaître devant lui au plus tard le 21 mai. Nous sommes tout à fait disposés à tenir une réunion du Comité à cette date.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Berthold.

Monsieur Dreeshen, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup monsieur le président.

Encore une fois, la crise du commerce du canola est cruciale. Voilà une situation qui dure depuis des mois. Peu de choses ont été dites à ce sujet. Nous avons dû nous adresser au Comité du commerce pour discuter de cette question. Lorsque nous parlons de commerce, deux

des pays déterminants avec lesquels nous faisons affaire sont la Chine et les États-Unis. Il fut un temps où le Canada était le pays de prédilection vers lequel la Chine se tournait pour discuter de diverses questions au sujet des États-Unis. Si les États-Unis voulaient parler de choses concernant la Chine, ils s'adressaient à nous.

À l'heure actuelle, nous sommes comme un moustique pour les deux puissances. Nous ne semblons pas vraiment jouer un rôle important à cet égard. Ces deux mesures ne portent pas sur des questions comme la taxe sur le carbone et ainsi de suite. Nous nous retrouvons dans une situation où nous ne respectons pas nos producteurs agricoles qui ont fait de l'excellent travail. Mais je pense qu'il est temps de passer à autre chose.

Le président: Monsieur Shipley.

M. Bev Shipley: Je pense que lorsque les producteurs entendent dire que nous n'avons pas reçu de visas pour notre corps diplomatique, nos ministres dans ce cas-ci, pour aller parler aux Chinois... La ministre de l'Agriculture vient ici, mais il s'agit de commerce. Nous avons entendu dire aujourd'hui que tout cela revient à une question de commerce et qu'il s'agit d'Affaires mondiales qui font bouger les choses et que la ministre a tenu une réunion préliminaire, peu importe ce que cela signifie.

Je demande un vote par appel nominal.

[Français]

Le président: Monsieur Drouin, vous avez la parole.

M. Francis Drouin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je lis tout cela et je trouve un peu bizarre que les conservateurs proposent ces idées alors que leur propre chef a soudainement fait un énoncé de politique étrangère. Bien sûr, nous avons tous à cœur l'intérêt des Canadiens. Normalement, l'opposition officielle appuie toujours la position canadienne. Je trouve un peu déplorable qu'on essaie de faire de la petite politique avec ces enjeux.

Quand un chef de l'opposition officielle annonce à des pays qu'il ne veut pas avoir d'accord de libre-échange avec eux, cela n'aide pas aux négociations. Nous serions tous plus convainçants aux yeux de nos partenaires si nous mettions notre chapeau canadien plutôt que notre chapeau partisan.

Je rappelle que la ministre va comparaître devant le Comité le 6 juin. Mon collègue pourra alors lui poser toutes les questions qu'il voudra. Il pose ses questions de temps en temps. Cela lui a pris du temps pour poser une question sur le canola, mais il l'a finalement fait.

● (1300)

M. Luc Berthold: Vous n'avez jamais voulu avoir de réunion.

Le président: Malheureusement, le temps de parole est écoulé.

M. Luc Berthold: Monsieur le président, j'aimerais faire un rappel au Règlement.

Mon collègue M. Shipley a demandé le vote. Pourquoi ne procédons-nous pas au vote?

Le président: On ne peut pas demander le vote. Il faut qu'il y ait consentement unanime et il n'y en a pas.

Merci, monsieur Gaspar, monsieur Komal et madame Barnes.

[Traduction]

Je vous remercie beaucoup d'être ici. Cela a été très instructif.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>